LES " MUCHES ", VILLAGES OUBLIÉS

Frédéric CARETTE, originaire de Villers-Bocage, a la passion des souterrains. Membre du Groupement d'Intervention et d'Étude des Ouvrages Souterrains (G.I.E.O.S.), il explore fréquemment les "muches" ou souterrains-refuges enfouis sous les villages situés entre les rivières Authie et Somme. Il nous décrit ceux de Talmas, Villers-Bocage et Molliens-au-Bois.

La Picardie est une région fortement marquée par le passé. On y dénombre de multiples sites, témoins des différentes occupations du sol : Habitats Préhistoriques - Villae Gallo-Romaines - Châteaux ...

Mais, une de ses particularités dans le domaine archéologique est de conserver plus profondément enfouis, d'autres vestiges attribués à l'Époque Moderne (1453-1789) :

LES SOUTERRAINS REFUGES.

Dans cette période, il semble que les populations éprouvées par une situation économique difficile et des guerres incessantes, se soient réfugiées sous terre dans ces "*Muches*" localisées sur l'en-semble du territoire régional.
Aujourd'hui, une tradition concernant les Souterrains existe dans la plupart des villages.
Dans tel endroit, il est dit que l'église est reliée au château ou que les abbayes communiquent par voies souterraines.
Ailleurs on prétend que les galeries sont si larges que les chariots pouvaient s'y croiser ...
Les récits ne manquent pas mais souvent ils sont trop imprécis pour permettre des recherches.
Pourtant, avec les documents dont nous disposons actuellement et les investigations menées, il est possible d'estimer le nombre des Souterrains Refuges à plusieurs centaines.
Cette concentration est très importante, elle pose de nombreuses questions.
Il y a là en fait une multitude de villages souterrains à redécouvrir puisque seuls quelques uns sont facilement accessibles.

Une description comparative de trois Souterrains du Canton de Villers-Bocage permettra d'aider à comprendre ce qu'est un **SOUTERRAIN-REFUGE**.

LE SOUTERRAIN DE TALMAS :

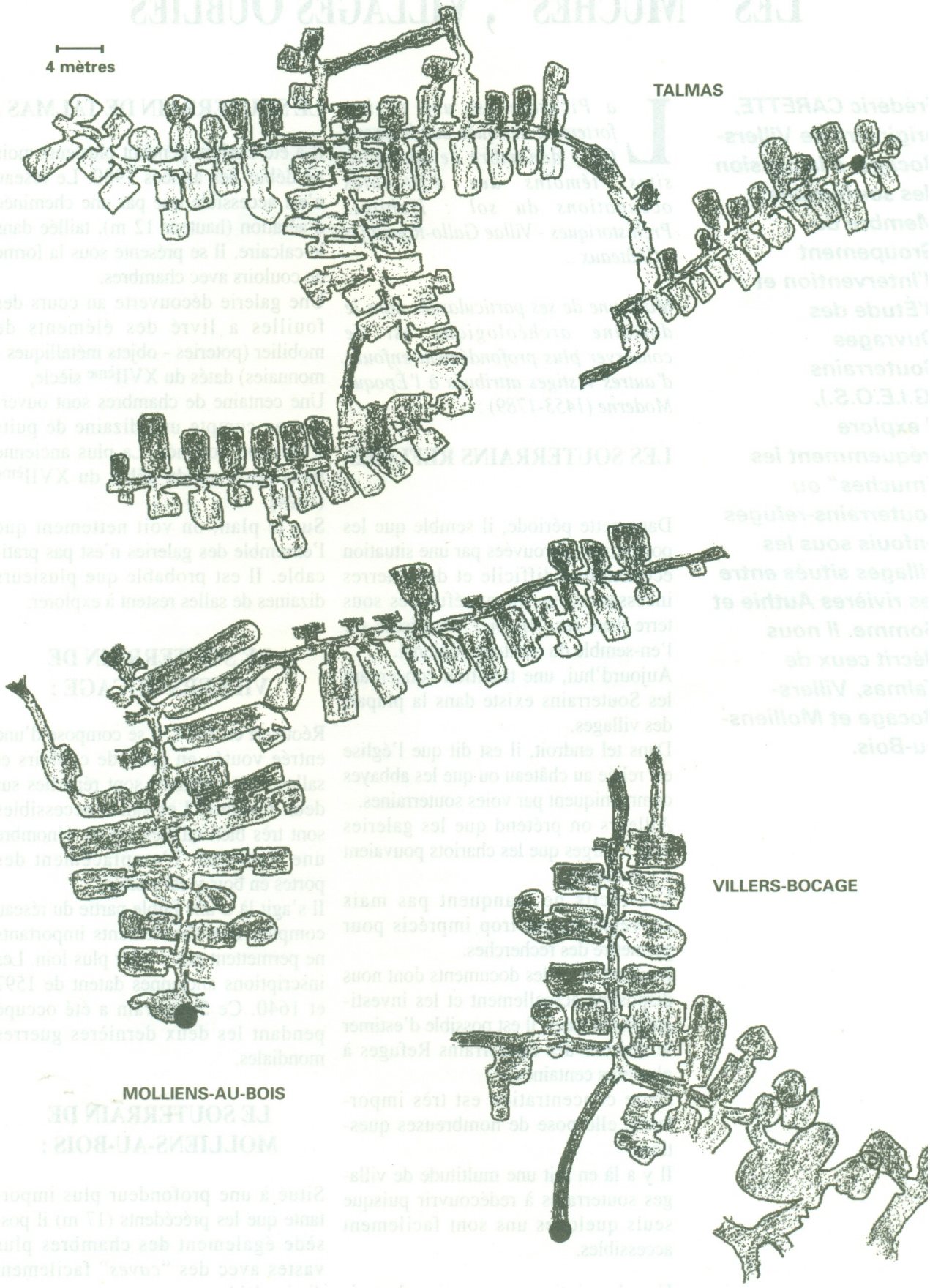
Il a été exploré pendant plusieurs mois au début des années 1980. Le réseau n'est accessible que par une cheminée d'aération (hauteur 12 m), taillée dans le calcaire. Il se présente sous la forme de couloirs avec chambres.
Une galerie découverte au cours des fouilles a livré des éléments de mobilier (poteries - objets métalliques - monnaies) datés du XVII^{ème} siècle.
Une centaine de chambres sont ouvertes, on compte une dizaine de puits d'aération bouchés. La plus ancienne inscription est du début du XVII^{ème} (1624).
Sur le plan, on voit nettement que l'ensemble des galeries n'est pas praticable. Il est probable que plusieurs dizaines de salles restent à explorer.

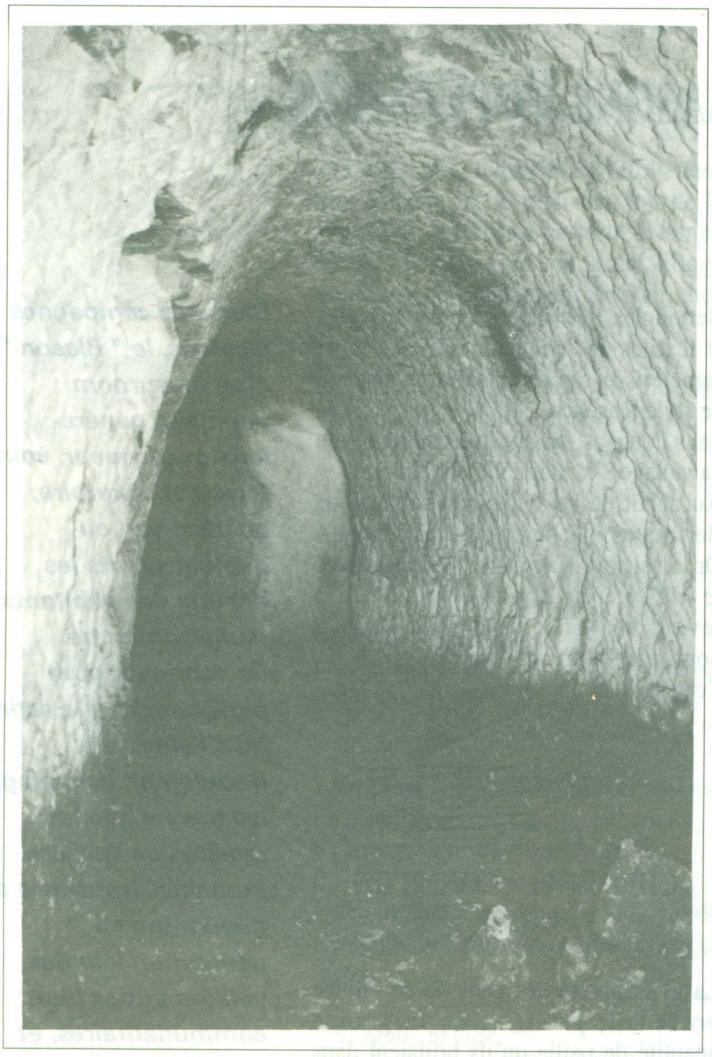
LE SOUTERRAIN DE VILLERS-BOCAGE :

Réouvert en 1984, il se compose d'une entrée voutée en grés, de couloirs et salles dont certaines sont réparties sur deux niveaux. Les salles accessibles sont très bien taillées, on en dénombre une trentaine. L'emplacement des portes en bois y est visible.
Il s'agit là d'une faible partie du réseau complet. Des éboulements importants ne permettent pas d'aller plus loin. Les inscriptions anciennes datent de 1597 et 1640. Ce Souterrain a été occupé pendant les deux dernières guerres mondiales.

LE SOUTERRAIN DE MOLLIENS-AU-BOIS :

Situé à une profondeur plus importante que les précédents (17 m) il possède également des chambres plus vastes avec des "*caves*" facilement dissimulables.
Les dates relevées sur les parois se situent dans la première moitié du XVII^{ème} siècle. (1610 -1636 - 1640).


4 mètres
TALMAS
VILLERS-BOCAGE
MOLLIENS-AU-BOIS



▲ *Les " Muches " de Villers-Bocage.*

Nous avons entrepris quelques travaux mais ils n'ont pu permettre la découverte de couloirs manquants.
Plusieurs éléments s'y opposent :

- présence d'explosifs de la dernière guerre mondiale,
- humidité importante qui fragilise les voûtes.

Ce Souterrain n'est actuellement accessible que par la seule cheminée ouverte en bordure de chemin.
Les dimensions laissent supposer la possibilité d'accueillir un grand nombre de personnes.

DE VÉRITABLES VILLAGES SOUTERRAINS

En comparant ces trois Souterrains, on se rend compte que la conception générale est identique. Les couloirs sont perpendiculaires ou parallèles avec une succession de chambres de chaque côté.

Ces salles étaient fermées par des portes en bois et certaines pouvaient accueillir le bétail.
La capacité d'accueil devait être fonction de l'importance du village. A Talmas, si l'on compte une famille de 4 personnes par pièce, elle est de 400 hommes et femmes pour la seule partie ouverte aujourd'hui. A cela il faut ajouter le bétail et les biens matériels.
Les éléments qui permettent de positionner chronologiquement la construction de ces Souterrains (poteries, monnaies, archives, inscriptions) sont toujours situés entre la fin du XVI^{ème} et le milieu du XVII^{ème} siècle (Règnes de Henri IV et Louis XIII).

Dans cette période, les guerres de religion sont désastreuses pour le pays et poussent probablement les habitants à trouver refuge sous terre. Mais il a fallu un réel phénomène de masse pour creuser un si grand nombre d'abris.
De plus, après en avoir exploré quelques uns, il apparaît que chaque village possédait son Souterrain sans communication avec celui du village voisin. Il reste à savoir si les accès étaient libres ou réglementés.

Le **SOUTERRAIN REFUGE** a de toute évidence constitué une étape importante dans la vie des Villages Picards des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles.
Les galeries étaient creusées avec réflexion afin de donner la possibilité de transférer un village sous terre avec son organisation sociale.
Un souterrain peut par exemple donner des indications sur la nour-riture, la vaisselle utilisée ...(Talmas).

C'est pourquoi, au moment où l'Archéologie et l'histoire s'intéressent de plus en plus aux périodes "récentes", nous ne pouvons laisser de côté cette source de renseignements typique de la Région de Picardie.

Frédéric CARETTE.

LES BLASONS POPULAIRES.

CHES MAQUE-A-PART ÉDE BEHENCOURT

Les habitants de Béhencourt passaient autrefois pour être fort peu hospitaliers. Leur égoïsme a été vilipendé par ce sobriquet expressif signifiant qu'ils mangeaient à part, sans les autres.

Les gens de ce village avaient, paraît-il, une singulière formule pour inviter ceux des villages voisins qui les avaient reçus. En prenant congé de leur hôte - à la table duquel ils avaient fait largement honneur - ils lui disaient d'un air détaché : "*Quand os passerez à Béhencourt, os passerez*".

Si l'hôte de la veille passait dans le village de Béhencourt, sans rendre visite à celui qu'il avait accueilli, parce qu'il lui avait dit de "*passer*", ce dernier s'en excusait en expliquant ainsi son invitation : "*j'ai voulu vous dire de passer à la maison !*".



CHES CARIMAROS ÉDE BERTANGLES

Le mot "*carimaro*" vient du latin "*carmen*", charme, et, par extension sortilège.
Ce blason populaire -"*Les sorciers*" de Bertangles - a dû être décerné par les villageois des communautés voisines jaloux et envieux de la prospérité de Bertangles liée aux activités agricoles et textiles des coupeurs de velours, et caractérisée par le magnifique château de style Régence.
Sans doute a-t-on attribué cette réussite davantage à la magie qu'au labeur.
Au début de ce siècle, un habitant de Bertangles était surnommé "*ch'diable*". On disait qu'il avait fait alliance avec le Malin et qu'il se levait la nuit pour aller boire l'eau de la mare.



CHES ENFLACONNE DE COISY

La malpropreté des gens de ce village provenait, paraît-il, de la grande quantité de paille qu'ils brûlaient dans les champs ; ils se trouvaient salis par de gros flocons que chassait le vent. On disait aussi de quelqu'un qui avait le teint hâlé : "*Bis comme chés heyures (haies) éde Coisy*". Enfin, avec un semblant de rime, on raillait également ce village par ces deux vers :

"*Coisy Salop,*
Lave ten gattelot"



CHES BADEUDS DE RAINNEVILLE

Les habitants de Rainneville n'ont pas échappé plus que ceux des environs aux sobriquets picards, ils en furent même affublés de plusieurs.

Dans nos campagnes picardes, le " Blason " était un surnom populaire généralement moqueur, voire féroce et vexatoire, qui décrivait en quelques mots les défauts des habitants d'une commune.
Ce sobriquet était plutôt enclin à la satire qu'à l'éloge.
Il soulignait davantage les travers que les qualités de l'espèce humaine. Transmise de génération en génération lors des veillées et des fêtes communautaires, et perpétuée à l'occasion des affrontements opposant la jeunesse de deux villages voisins, cette coutume fut surtout vivante pendant le XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle. Dans ce premier article nous vous présentons les blasons populaires de Béhencourt, Bertangles, Coisy, Rainneville et Talmas.

On les appelait :
" *chés Badeuds de Rainneville* "

Les habitants, confinés autrefois dans leur village par le mauvais état de la viabilité, semblaient tout étonnés lorsqu'ils arrivaient dans un village voisin ou qu'un étranger arrivait chez eux.

Les Rainnevillois avaient un "blason" de rechange, on disait encore d'eux :
"*Chés bélés quilles ede Rainneville*"

On les dénommait aussi :
" *Chés Pères d'Eglise ede Rainneville* "



Est-ce parce que les paroissiens étaient de fervents croyants ?

Le sobriquet suivant le ferait croire, car on disait aussi :
" *Chés calotins de Rainneville* "

Une coupure d'un journal de la fin du siècle dernier nous révèle également ce dicton :

" *Ni reine, ni ville,*
Simple village est Rainneville "

CHES SERPENTS DE TALMARS

Ce sobriquet rappelle peut-être que le village de Talmas fut jadis une pépinière de joueurs de serpent (instrument à vent au son grave, en forme de grand S et utilisé à l'église), à moins qu'il ne vise le caractère perfide et méchant des habitants qui sont aussi appelés :

" *Chés Metteus de fu*
de Talmars
Talmardiers,
Fer aux pieds,
Crotte au c..,
Metteus de fu,
Attaquès à le porte éde l'enfer ".



L'expression " *fer aux pieds* " rappelle que des habitants de ce village furent condamnés aux galères comme incendiaires vers le milieu du dix-neuvième siècle.

On désignait aussi les habitants de ce village sous ces deux autres sobriquets :

" *Che Ramasseus de cailleux de Talmars* ",

Et :

" *Ches Abeyants de Talmars* ".

Ce dernier sobriquet provient de ce que bon nombre d'habitants, qui pouvant travailler, préféraient prendre un panier pour aller mendier dans les villages voisins ; ils se tenaient debout aux portes ou aux fenêtres jusqu'au moment où on leur faisait l'aumône ; c'est cette attitude qui leur a valu le surnom d'" *abeyants* ", mot qui signifie se montrer d'une curiosité indiscrète.

(à suivre…)

Christian MANABLE
d'après ***Alcius LEDIEU*** *"Blason populaire de la Picardie" (1905-1910)*

LES PROTESTANTS DE CONTAY.

LEUR ORIGINE

En arrivant d'Amiens dans notre village, on est un peu surpris par un édifice qui tranche sur les maisons voisines par une architecture originale : un porche surmonté d'un fronton, de hautes fenêtres, et, sur le côté, une verrière ronde ornée d'une étoile à cinq branches. C'est le temple protestant édifié en 1829. (Charles X avait accordé une subvention).

Il y eut en Picardie dès le XVI^{ème} siècle nombre de "*Réformés*" (on sait que Calvin était un Picard de Noyon). Avant même la révocation de l'édit de Nantes (1685), les protestants furent persécutés et obligés - soit de fuir vers les pays du "*Refuge*" (Angleterre, Pays-Bas, Prusse, Suisse) - soit de se convertir ou affecter de se convertir au catholicisme.

Pour ne pas s'exposer aux tracasseries et aux dénonciations des curés, ceux qui maintenaient cachée leur foi protestante devaient se marier à l'église catholique et y faire baptiser leurs nouveau-nés. Toutefois on continuait à tenir des réunions clandestines auxquelles assistaient parfois des pasteurs venus de l'étranger.

Pour la Picardie, et particulièrement pour notre canton, il subsiste fort peu de documents par suite de destructions ou de falsifications anciennes, puis de destructions dues aux deux dernières guerres. C'est ainsi que les archives du temple de Contay ont disparu en 1940 lors du bombardement du temple d'Amiens. L'essentiel de ce que nous connaissons encore est dû à un pasteur d'Amiens, Louis Rossier qui en 1861 a fait éditer "*l'Histoire des Protestants en Picardie*".

De ce qui précède il résulte que nous n'avons rien de précis concernant l'existence de protestants à Contay avant le XIX^{ème} siècle.

Mais, d'après les registres paroissiaux, en 1786, l'année précédant l'édit de tolérance de Louis XVI, mon ancêtre Jean Vérité marie ses deux fils à l'église tout en se déclarant "*éloigné de l'Eglise*"; et en 1788, l'année suivant l'édit de tolérance, un autre de mes ancêtres, Antoine Delacroix (nous avons pu suivre sa famille depuis 1683) marie sa fille à l'église tout en se déclarant "*protestant*".

C'est en 1802 que le pasteur de Visme relève à Contay 33 familles, soit 130 protestants.
Au recensement de 1861 on dénombrait à Contay 910 habitants dont 176 protestants. La proportion d'environ 20 % de protestants s'est maintenue à Contay tout au long du XIX^{ème} siècle.

Concernant Vadencourt, il n'y avait pas de protestants au début du XIX^{ème} siècle. Il faut considérer le groupe de communes voisines de Contay (Harponville, Toutencourt, Warloy-Baillon, Senlis, Baizieux) où une activité protestante clandestine s'est très vraisemblablement maintenue après la révocation de l'édit de Nantes.

Les traditions huguenotes se transmettaient au cours de réunions où on lisait la bible, chantait des psaumes et priait ensemble. D'après la tradition, ces réunions se tenaient à Harponville ou à

Dans le canton de Villers-Bocage, Contay est la seule commune où existent une communauté et un temple protestants.

Nombreux au siècle dernier depuis que la Révolution française avait permis au protestantisme de se pratiquer librement, aujourd'hui le département de la Somme ne compte plus que 330 foyers protestants principalement implantés à Amiens, Albert, Rosières, Saint-Valery-sur-Somme, Harponville et Contay.

Jacqueline Pluchery-Bion, habitante de Contay, nous expose l'histoire de la communauté protestante de son village.



Le Temple de Contay. ▲

Senlis, villages à l'écart des voies de communications importantes.

Ce sont ces protestants qui ont réapparu au grand jour dès qu'ils n'ont plus craint pour leur liberté.

UNE NOUVELLE GUERRE DE RELIGION ?

La coexistence des deux formes de christianisme n'a pas toujours été pacifique, comme en témoigne le récit suivant :

7 juin 1831
A M. le Préfet
M. Cachemaille se rendait à Contay le 5 de ce mois à 5 heures du soir pour faire un service public. Arrivé au milieu du village, il y trouve le chemin entièrement obstrué par une procession arrêtée devant un reposoir; il attend, sans se découvrir, que la cérémonie soit achevée pour demander un passage qu'il sait lui être légalement dû; il attend que les assistants soient relevés afin qu'on ne puisse l'accuser de quelque distraction ou d'interruption. Comme le prêtre allait se remettre en marche, il cherche à passer au travers de la foule encore arrêtée. Lorsqu'il l'avait à peu près dépassée, il entend des murmures, puis des cris : à bas le chapeau. Un jeune homme essaie de le lui ôter. Un homme âgé, d'un vigoureux coup de poing, le fait rouler à terre. Il le ramasse, le remet sur sa tête et la foule redouble ses cris, profère des menaces et demande qu'on le frappe. On le saisit par les bras, par les pans de son habit. Finalement il gagne le temple.
(archives départementales de la Somme)
M. Cachemaille était un pasteur protestant.

L'ancien cimetière du village était, comme ailleurs, situé autour de l'église, et quand les protestants ont pu s'affirmer, les bonnes âmes catholiques ont craint l'influence pernicieuse des hérétiques défunts sur leurs propres disparus, d'où des querelles quelque peu courtelinesques.

Or, la commune était tenue d'attribuer aux protestants un terrain pour l'inhumation de leurs morts. Une première fois, le terrain donné était pratiquement inaccessible et aucun mort n'y fut inhumé. Ce n'est qu'en 1823 que fut octroyé le cimetière actuel très nettement séparé du cimetière catholique par la route de Franvillers.

LES PASTEURS ET LES INSTITUTEURS PROTESTANTS

En 1804, après le Concordat, une ordonnance du Premier Consul fonda un oratoire à Amiens pour tout le

département. Mais ce n'est qu'en 1822 que le pasteur Laurent Cadoret vient s'établir non à Amiens où il ne trouve que peu de fidèles, mais à Contay, centre d'une population importante de protestants disséminés. Il s'est installé peu après à Vadencourt où il avait trouvé une maison assez vaste pour pouvoir loger sa nombreuse famille et tenir des réunions.

On peut lire dans le temple la liste des pasteurs qui se sont succédés à Contay jusqu'à la guerre de 1914.

Dès l'origine, les pasteurs se sont préoccupés de faire fonctionner une école protestante en sollicitant souvent, mais sans grand résultat, l'aide de la commune.

Le 2 juin 1851, le Conseil académique de la Somme créait une école communale protestante à Contay. Le logement devait être assuré par la commune, l'Etat subventionna le paiement de l'instituteur jusqu'en 1860 ; après cette date l'école fut entièrement à la charge de la commune. Les conditions d'exercice de leur métier devaient être assez pénibles, car de 1851 à 1887 douze instituteurs se sont succédés.

L'école communale protestante a été supprimée le 29 septembre 1887 par décret du ministre des cultes, une école communale laïque existant à cette époque.

Nous avons vu que Contay a eu un pasteur résident jusqu'en 1914. Après 1918, la charge de la paroisse a été confiée à l'un des deux pasteurs d'Amiens plus particulièrement chargé des " *disséminés de la Somme* ".

Depuis la seconde guerre mondiale, le pasteur résidant à Amiens, seul pour le département, vient célébrer le culte à Contay tous les deux mois, en alternance avec Albert, mais des réunions amicales et chaleureuses se tiennent chaque mois pour étudier et commenter les textes bibliques.

Jacqueline PLUCHERY-BION

Document cité dans l'"Histoire des protestants en Picardie" par Louis Rossier (1861).

"Le 31 janvier 1743, nous, Nicolas Boussingault et Balthazar Jovenet, cavaliers de la Brigade des Fermes du Roy, établie à Mailly, certifions que nous avons été avertis par le Curé de Senlis que plusieurs particuliers de son village étaient suspectés de suivre des sentiments contraires à la Religion Catholique, et d'avoir chez eux des livres opposés à la Sainte Doctrine et capables d'inspirer des sentiments dangereux....

"... Nous étant transportés dans le moulin du dit-lieu, et y ayant trouvé le nommé Pierre Demay, garde audit moulin ... et procédé à la visite, nous avons trouvé dans les planches qui environnent son lit, plusieurs livres dont la lecture est défendue à des personnes de sa profession. Ensuite, nous nous sommes rendus chez le nommé Desmarets, où nous avons découvert deux livres dont l'usage n'est pas permis à des personnes ignares ... perquisition chez le nommé J.Brassard et ses deux fils, qui a coutume d'assembler chez lui (au Moulin) tous ceux de son parti ..., ses fils lisent et expliquent les livres pernicieux ...".

Par l'enquête qui fut faite, on apprend que le dimanche soir, Demay lisait aux personnes réunies dans le moulin la Bible de Genève.

LA CROIX DU BÂTON.



La Croix du Bâton. ▲

A l'époque où se sont déroulés ces événements, soufflait en France un vent d'anticléricalisme assez violent.

En 1821, des jeunes gens de Molliens-au-Bois auraient un soir rossé le curé de la paroisse à coups de bâton, le laissant pour mort sur la route de Saint-Gratien.

Un an après, l'un des instigateurs de cette forfaiture, Jean-Baptiste Sanier, dit Bâton, a été retrouvé mort à l'endroit précis où cette correction avait été infligée au curé. A cet emplacement, les habitants du village ont élevé une croix en grès appelée " *Croix du Bâton* ", sur laquelle est gravée la date de 1822.

Cette croix existe toujours aujourd'hui, mais elle a été transportée devant l'église de Molliens le 13 avril 1980.

Au village voisin, Saint-Gratien, ce lieu est dénommé : " *A l'homme tué* ".

Anne-Marie Boury.

QUESTIONS SANS RÉPONSES : A PROPOS DE NOTRE DAME O PIE.

La légende veut qu'au début du quatorzième siècle, un berger découvrit dans un champ au nord de Pierregot une statue de la Vierge : Notre Dame O Pie. Quelle peut être l'origine de ce nom et comment l'orthographier ?

Ce nom apparaît dans les archives du département de la Somme :
• en 1357 : La Mère Dieu d'Ouppi, séant du terroir de Mirewaut,
• en 1375 : Notre Dame de Houppy.
Une chronique anonyme locale nous dit :
• en 1860 : Cette chapelle est dédiée à Marie Immaculée sous le vocable Notre Dame Houpie, de Huppy, aux pies, o pie, très pie. Le père Daire n'accepte que celui de Huppy comme le primitif et le seul véritable. (malheureusement il ne justifie pas ce choix).
• en 1899 : La notice historique et géographique de l'instituteur Tempez cite Notre Dame d'Ouppi ou Huppy.
• en 1978 : Gilbert Boussard, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, dans une communication à ladite Société, la nomme Notre Dame de la Racine. Il ne cite pas ses sources.
Enfin, les cartes de l'I. G. N. mentionnent Notre Dame de Huppy.

D'autres lieux en France portent des noms semblables.
Le dictionnaire étymologique d'Albert Dauzat nous en suggère la signification :
Huppy (Somme) Vulpiacum du latin vulpes qui a donné goupil (renard).
Oppy (Pas de Calais) du nom d'un homme latin Vulpius (bizarrement ce Oppy se trouve aussi au bord de la voie romaine d'Amiens à Tournai).
Upie (Drôme) du nom d'un homme latin Ulpius.

Il résulte de tout cela que l'origine est sans doute latine, mais il nous reste les vocables O Pie et aux Pies.
O Pie : c'est la fin du Salve Regina : O Maria, O Pia !
Aux Pies : Évacué à Rubempré pendant les bombardements d'Amiens, en 1944, j'ai entendu raconter plusieurs fois la légende du berger qui, voyant des pies gratter le sol, toujours au même endroit, avait creusé et trouvé la statue. Je n'ai jamais vu cette version locale de Notre Dame de Brebières écrite nulle part, mais après tout, elle n'est pas plus farfelue qu'une autre.
Quant à l'appellation " *Notre Dame de la Racine* ", elle nous amène à notre deuxième interrogation : La chapelle est-elle une demeure philosophale ?
L'adepte Fulcanelli écrit dans son ouvrage "*Le mystère des cathédrales* " : " *Dans l'Ave Regina, la Vierge est appelée proprement racine (Salve, radix) pour marquer qu'elle est le Principe et le Commencement du Tout* ".

Entre Pierregot et Rubempré, s'élève une chapelle de style flamboyant datant de la fin du XV^{ème} siècle. L'édification de cette chapelle, dédiée à Marie Immaculée et connue sous le vocable de Notre-Dame-O-Pie, se rattache à une légende bien mystérieuse.



Chapelle de Notre Dame O Pie. ▲

Roger JOUY, demeurant à Pierregot, nous donne une interprétation alchimique et philosophique des sculptures décorant

Nous allons essayer de décrire ces blochets et de leur trouver une justification.



1

CHAPELLE NOTRE DAME O PIE DE PIERREGOT

SCULPTURES DES BLOCHETS : DESCRIPTION - INTERPRETATION



2

Les blochets représentés sur cette page occupent les mêmes places que dans la chapelle.
Pour chacun d'eux je donne d'abord l'interprétation communément retenue puis l'interprétation alchimique telle que la donne Gilbert Boussard dans la communication citée ci-dessus, puis un commentaire personnel.



3

n° 1 - Un personnage grotesque

- Une femme tenant un mouton indique à la fois, le mois où il faut débuter les opérations et la nature du dissolvant.

- La recherche de la Toison d'Or.



4

n° 2 - Un personnage grotesque

- L'accroupi exprime bien ce qu'il représente : en effet, la défécation représente la première matière de l'œuvre chimiquement inutilisable mais qui contient les substances nécessaires.
- Nicolas Flamel présente cette matière comme une fiente.



5

n°3 - Un évêque

- l'Evêque intervient tardivement dans le domaine alchimique, il représente soit le sel soit le sceau (scel).
- Ce peut être aussi un abbé mitré, peut-être le fondateur du lieu.

n° 4 - Un personnage grotesque

- Très mutilé celui-ci a une importance capitale, c'est le gnome, le gardien des mines. Il portait la semence métallique comme le signalait le sexe aujourd'hui disparu.

n° 5 - Un personnage grotesque

- L'homme, l'alchimiste intimement lié à son œuvre.
- Le personnage identifié comme l'alchimiste par Fulcanelli dans la statuaire de Notre Dame de Paris présente une ressemblance troublante avec celui-ci. : corps représenté jusqu'à la taille, buste penché en avant, appui sur les mains.

n° 6 - Sainte Marguerite terrassant le dragon

- Sainte Marguerite terrassant le dragon, signale une opération dangereuse qui se pratique sous lumière polarisée.
- Il s'agit ici de la voie sèche qui n'est révélée dans aucun traité tant elle passe pour redoutable " elle a d'ailleurs coûté la vie à plus d'un alchimiste téméraire" (Gérard de Sède).



6

n° 7 - Deux personnages qui lisent dans un livre où l'on peut voir " Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur "

- L'hermaphrodite alchimique, ou rebis, ou mélange prêt pour la dernière cuisson.
- Récupération par l'Eglise du blochet le plus manifestement alchimique : Il n'y a jamais eu d'inscription sur le livre.
" La matière première devenait ainsi rebis, c'est-à-dire chose double, figurée par un être bicéphale. " (Gérard de Sède, Les templiers sont parmi nous).



7

n° 8 - Dieu le Père

- Le Père Eternel, c'est bien sûr l'archétype. Deux attributs peuvent être interprétés alchimiquement : la boule qu'il tient dans la main gauche et l'étole croisée sur la poitrine.



8

n° 9 - Un ange

- Un ange, la tête en bas présente un plat avec une tête de mort.
Si ce n'est pas l'opération dite putréfaction, ce blochet situé face à la Vierge, symbolise l'autre côté du miroir.
- " Lors du dernier chapitre du Grand œuvre, la matière subissait la mort alchimique ou putréfaction, dissociée du "caput mortuum" qui désignait ses déchets" (Gérard de Sède).

Ce n'est certes pas le langage amphigourique des alchimistes qui nous aidera à trouver la pierre philosophale en suivant les indications des blochets, mais il apparaît à l'évidence que c'est le Grand œuvre qui les a inspirés, peut-être à cause d'une tradition présentant la chapelle comme un lieu où l'on trouve de l'or.

Cette tradition fut confirmée en 1856 où l'on découvrit plus de six cents pièces d'or gauloises, toutes comme neuves, ce qui peut laisser supposer qu'il y avait là un atelier de frappe, au début de notre ère.

Roger JOUY.



9

PAR FRÉMONT ET PAR VAUX, IMAGES DU XIXème SIÈCLE.

Des champs au métier à tisser, de l'église à l'école, du café aux causeries sur "le pas de la porte", Jeannine VERDIER, habitante du hameau de Frémont, nous raconte avec nostalgie et émotion la vie quotidienne des villageois de Vaux-en-Amiénois au XIXème siècle.

Au XIXème siècle, les campagnes se modernisent lentement. L'agriculture se perfectionne, le confort gagne les maisons ; l'instruction progresse, la protection sociale apparaît pour les plus déshérités.

Vaux est l'une des communes les plus pauvres du département : on compte 60 familles nécessiteuses en 1855, 103 en 1868. Sans cesse il faut lever des impositions exceptionnelles. On adresse des lettres à l'Empereur en toute occasion : la naissance et le baptême de son fils, les attentats dont on est victime, sa fête.

La commune compte 919 habitants (soit 212 foyers) en 1836. En 1896 il y a 554 habitants dont 427 à Vaux, 127 dans les 2 hameaux de la Chapelle (à 600 m) et à Frémont (à 1700 m). 420 personnes ont plus de 16 ans, 75 enfants fréquentent l'école. La population diminuera progressivement : 324 habitants en 1931. Cette régression est due à l'émigration vers les villes et à la faible natalité. Une lente remontée s'est opérée avec la création de la zone industrielle.

LE FIL DES JOURS :

Une maison de brique rouge,
tremble sur l'eau,
on entend un oiseau qui bouge
dans le sureau.
(Anna de Noailles).

La vie est dure au XIXème siècle. La population vit essentiellement de la terre et du tissage. Les agriculteurs cultivent du froment, du méteil, du seigle, des lentilles, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, des pommes de terre, des carottes, des betteraves, des œillettes, du sainfoin, de la luzerne, du trèfle, de la minette.

Trois bergers surveillent les quelque 2200 bêtes à laine sur les 1062 hectares pâturables. Ce cantonnement en trois parties est le même depuis des temps immémoriaux et résiste à toute contestation.

Imaginons un instant la vie de ce village où règne une activité bruyante : l'atelier du maréchal-ferrant ou du charron ; celui du menuisier qui fait des navettes pour les métiers à tisser.
Chez la mercière, la boulangère, le bourrelier, les cordonniers, les charcutiers, se pressent les habitués. Le dimanche on se retrouve dans l'un des neuf cafés du village. Dans toutes les maisons règne le bruit sourd des métiers à tisser des 140 tisseurs, fileurs et saieteurs…

Les deux moulins tournent leurs ailes au vent et leur tic-tac répétitif ne s'éteindra qu'en 1920 pour l'un, en 1940 pour l'autre… Leur bruissement restera dans les mémoires lié à l'odeur chaude du pain, aux bruits du café voisin.

Mais tout cela n'est que poésie : la vie est rude au moulin. "*Chés Magniés*" appartiennent à la famille Delhomel et pour eux les hivers sont longs : l'un d'eux meurt de froid dans les années 1830 avec son fils sur le plateau du moulin. Leur compagnie : leurs chiens, les paysans qui apportent leur blé, les contrebandiers en tabac qui trouvent là un lieu de réunion propice à leurs activités.

Les paysans fréquentent les foires de la région jusqu'à Corbie, Contay, la foire aux bestiaux et la foire aux laines d'Amiens.

Pour améliorer la vie, on construit des écoles, on met en valeur des "*terrains vains et vagues*", les friches. On plante des ormes ; la Grande Montage puis la Petite Montagne sont mises en culture ; des rondes de nuit sont instaurées dès 1846 ; un corps de sapeurs-pompiers est créé et doté d'une pompe à incendie avec ses 30 seaux de zinc ! Des chaumières disparaissent.

Mais la misère reste grande. Voici telle famille. Le père est manchot ; il vient de faire une chute de 8 mètres. Peut-être ne quittera-t-il plus son lit. La mère est " *goutteuse, myope, maladive* ". Il reste trois enfants à la maison. L'aîné a 24 ans, il a été réformé pour myopie excessive et faiblesse de constitution ; il touche un maigre salaire de domestique.
En voici une autre. La mère est seule, âgée, malade. Une fille est infirme, une autre paralysée, une troisième est folle. Les deux autres vivent dans l'indigence.

L'asile ouvroir ouvert en 1855 et le recours à la charité privée ou publique ne suffisent pas, non plus que les travaux d'utilité communale.

Les fêtes ponctuent le rythme de cette vie rude : la moisson, les fêtes religieuses, la fête locale, la plantation des " *Mais* ". Le 14 juillet on organise un bal public ; le village s'illumine grâce aux lanternes vénitiennes et le temps d'un feu d'artifice ; on distribue des gâteaux et du vin aux enfants ; sur la place ils font des courses en sac et jouent au " *tamis* ". Sinon, il y a les moments d'inaction sur " *le pas de la porte* " et le café le dimanche. Amiens n'est pas très loin ; on y va à pied.

REPOS

L'air frais dans les rubans, de la boue aux sabots, les gens vont à la messe et semblent bien heureux. Il a tant plu la nuit, mais le ciel est si bleu qu'à la mirer la boue et les sabots sont bleus (Paul Fort).

Seuls les plus âgés se souviennent de l'animation passée : la semaine sainte ne retentit plus du bruit des crécelles des enfants de chœur armés de leurs "*bathlés*" ; les "*mais*" décorés de sureau ou de lilas ne fleurissent plus aux portes des filles à marier. Quant au réveillon il a remplacé maintenant le chocolat chaud, récompense d'après la messe de minuit, suivie dans la nef où le froid vous coulait dans le dos comme une pluie d'hiver…

L'église a été construite sans doute avant 1560. Au XVII^{ème} siècle, la nef est agrandie pour accueillir le nombre accru de fidèles.
Bien des aspect actuels de l'église sont ceux que connaissait le paroissien du siècle dernier : les murs mêlant pierres et briques, le clocher carré, de chaque côté du portail des extrémités de poutres décorées de têtes sculptées ; dans l'église, les bancs de bois séparés en deux travées, les stalles sculptées dans le chœur, les fonds baptismaux, l'escalier en colimaçon menant à la tribune.

Au XIX^{ème} siècle, de nombreux travaux sont envisagés, pas toujours effectués, faute de moyens : le clocher, la tribune. Une nouvelle sacristie est construite ; on envisage d'abord de la construire sur l'emplacement de l'ancien cimetière. Mais on préfère la construire dans le jardin du curé à l'endroit de la porte cochère.
Le portail est réparé. Deux perrons sont construits à l'église avec des grès des murs de l'ancien cimetière. Des barres de fer sont installées au plafond de l'église ; elles se substituent aux poutres de bois qui masquent le chœur et la nef. Les travaux sont pris en charge par la fabrique.
Une fenêtre croisée est ouverte au sud, façade non éclairée. Le financement est assuré par M. Rouillard, rentier à

Amiens, en remerciement du droit de chasse qu'on lui accorde.
Le curé desservant habite au presbytère avec sa bonne, un presbytère bien délabré dont les murs de clôture en terre couverts de chaume se lézardent de plus en plus. Le curé reste souvent plusieurs années comme l'abbé Pascal Bonneval, celui qui fit don d'un terrain pour la construction de l'école de Frémont.

LE CHEMIN DE L'ÉCOLE,

En classe, un banc de chêne, usé, lustré, splendide ; une table, un pupitre, un lourd encrier noir, une lampe, humble sœur de l'étoile du soir...

(Victor Hugo).

Jusqu'en 1861 les enfants fréquentent une école trop petite, sans cloison pour séparer les deux classes, le sol est en terre battue ; il n'y a pas de lieu d'aisance, les croisées ouvrent au nord. La nouvelle école est construite à ce moment là, la deuxième sera édifiée en 1880. Jusqu'en 1868 les enfants de Frémont y viendront.
Imaginez par les matins d'hiver les enfants de Frémont se rendant à l'école. Dans leurs bras, ils portent la bûche qui nourrira le feu ; ils se hâtent pour dépasser le cimetière implanté aux abords du hameau en 1851, pas trop rassurés. Surtout que les aînés leur racontent que par les nuits les plus froides les sangliers sortent des bois...
A la fin du XIX^{ème} siècle, Vaux compte donc 75 écoliers. Il y a trois écoles (une de garçons, une de filles, une mixte). La bibliothèque scolaire et populaire compte 500 volumes. Les progrès de l'instruction sont incontestables et suivent ceux du bien-être.

Depuis 1882, l'école est "*obligatoire et gratuite*".

Première communion, conduite de vaches au pâturage, épidémie d'influenza ou de rougeole, glanage, moisson (3 semaines du 28 juillet au 15 août) sont les motifs légitimes d'absence. Et tous les petits Diogène, Josué, Cléora et Arthémise de prendre régulièrement le chemin de l'école avec l'enthousiasme mesuré que l'on devine, ce jusqu'à 11 ans, fin de la scolarité obligatoire.

POUR CONCLURE :

" *La rouille ronge en leurs spleens kilométriques les fils télégraphiques des grandes routes où nul ne passe* ".

(Jules Laforgue).

A la fin du XIX^{ème} Vaux souffre surtout de son isolement. Seule la guerre sait la rejoindre avec ses régiments prussiens de 70 par exemple. Pas de grande route : seulement des chemins vicinaux ordinaires ou de moyenne ou de grande circulation ! Le télégraphe sera installé à Argœuves, le téléphone à Amiens. Le service des Postes est peu satisfaisant. La tournée du facteur est l'une des plus lourdes. Il part de Villers-Bocage, gagne Flesselles, puis Frémont, fait le détour de Saint-Vast, va à Vaux, termine à Bertangles. Les dépêches arrivent à 2 heures en été, à 3 heures en hiver.

La ligne de chemin de fer projetée en 1873 est à 3 kilomètres. Elle relie Amiens à Canaples. Vignacourt apparaît un moment comme une station intéressante (elle communiquait directement avec les mines du Nord et promet ainsi l'obtention de charbon à prix moindre).

Les moyens modernes viendront tardivement. En 1915 le premier camion attire la foule. On l'entend de loin avec ses roues à bandage qui cahotent sur les chemins défoncés par les ornières ! On s'habitue à le voir venir pour le ramassage de la farine des moulins...

Jeannine VERDIER.

LES SECRETS D'ERNEST DIGEAUX,

ANCIEN BERGER DE PONT-NOYELLES OU LA VULGARISATION DES REMEDES SIMPLES ET EFFICACES.

Remèdes de "bonne femme" et usages teintés de superstition étaient employés par nos ancêtres pour guérir et soulager hommes et bêtes. Claude BLOQUET qui habite Pont-Noyelles nous livre les secrets de l'ancien berger de sa commune.

Il est absolument nécessaire de sauvegarder les connaissances acquises par les anciennes générations.

Très souvent, ce savoir s'est transmis oralement au sein des familles. Il n'en est pas simplement du remède vétérinaire qui va suivre, mais également de toutes choses pratiques qui peuvent aller de la réussite dans la confection de la confiture, du cidre ou du vin de rhubarbe, à la façon de faire disparaître les verrues, guérir les brûlures ou la diarrhée, réussir à coup sûr la greffe d'un arbre, capturer les abeilles ou les poissons, ou encore planter les graines aux bons moments, etc...

Toutes ces façons d'agir, pourvu qu'elles soient efficaces, méritent d'être sauvées. Elles constituent la mémoire et la culture d'une multitude de générations, qui en ont pratiqué l'observation, empirique peut-être, mais ô combien plus efficaces que des révélations techniques, sorties de compilations successives et non éprouvées. Cette sauvegarde doit être transmise de la bouche ou de la main même de ceux qui détiennent ces connaissances et les ont réalisées.

A cet effet, j'invite tous ceux de nos lecteurs qui détiennent des secrets de leurs ancêtres à nous les révéler par lettre adressée au siège social de notre journal pour en permettre la vulgarisation, sous leur signature. Que ceux qui ont des difficultés d'écriture nous fassent savoir leur adresse. L'un de nous leur rendra visite ou leur téléphonera. Ainsi le savoir ne se perdra plus.

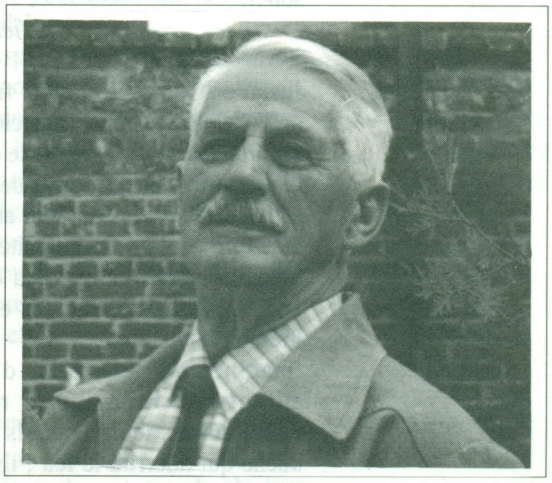
Que savait donc Ernest Digeaux le vieux berger de Pont-Noyelles ?

Aussi extraordinaire que cela puisse paraître M. Digeaux était capable de rendre la vue aux jeunes agneaux nés aveugles.

Cette histoire remonte à une dizaine d'années. A cette époque, je possédais quelques moutons qui m'évitaient de tondre le pré que m'ont laissé en héritage mes grands-parents. Ernest Digeaux avait à cette date plus de 80 ans.

Il avait conservé cette belle vivacité du corps et de l'esprit propre à ceux qui vivent au grand air et qui n'abusent pas de la vie. Ainsi il me rendait souvent visite pour voir mes moutons. C'était pour lui un nouveau contact avec son ancienne vie professionnelle qu'il aimait beaucoup.

L'une de ces visites s'effectua quelques jours après l'agnelage de printemps. Lui faisant remarquer que l'un des agneaux né quelques jours plus tôt, présentait un œil glauque et qu'il était aveugle, Ernest Digeaux me dit : "Oh ! ce n'est rien ; nous allons lui rendre la vue en lui posant un "*seton*". C'est très efficace et sans aucun médicament ton agneau verra clair dans quelques jours".



▲ *Ernest DIGEAUX, ancien berger de Pont-Noyelles. (Juin 1986)*

J'étais sceptique et perplexe, mais confiant. Ce que m'avait dit Ernest Digeaux s'était toujours révélé d'une grande exactitude et les remèdes, qu'il m'avait conseillés, toujours très efficaces.

Mais de là à rendre la vue, un sens aussi fragile et délicat et de surcroît à

une bête dont la cécité pouvait provenir de l'hérédité, je doutais !
Tout en nous rendant à l'étable, je demandais au père Digeaux : " Dites-moi de qui détenez-vous ce secret ? ".
" Je tiens cela de mon père qui était berger comme moi. Et lui, devait certainement le tenir du sien. Comprends-tu, dit-il, de vrais bergers comme nous qui savaient soigner leurs troupeaux, il y en a de moins en moins. Aujourd'hui, on a comme toi 5 ou 10 moutons au maximum et si l'un est malade, on demande le vétérinaire ; sans compter que dans notre troupeau, nous avions des animaux qui ne nous appartenaient pas, en garde ou en pension, et qu'il n'était pas possible de négliger et risquer de les voir mourir ".
Arrivé à l'étable, M. Digeaux s'empara de l'agneau aveugle qu'il plaça sous son bras gauche. De la main droite il tenait son couteau de poche dont il avait sorti la petite lame dite " *canif* ". Il pratiqua alors dans le pavillon de l'oreille de l'agneau, du côté où l'œil était malade, une incision profonde qui transperça le pavillon de part en part. Puis après avoir écarté la toison de la mère qui bêlait à ses pieds, il préleva sur le dos de celle-ci une pincée de laine propre, mais grasse, pleine de suin. Il roula cette laine entre ses doigts et en fit une torsade d'environ 1 cm d'épaisseur sur 4 à 5 de long. Ensuite il passa à l'aide de son canif cette mèche improvisée au travers du trou pratiqué dans le pavillon de l'oreille. Après quoi, il rendit l'agneau à sa mère, me recommandant de ne point toucher à la mèche et de laisser celle-ci. " Le moment venu, dit-il, elle enlèvera elle-même cette chose encombrante ".
Les jours suivants, j'observais le déroulement du traitement et m'aperçut que la lymphe interstitielle s'écoulait goutte à goutte le long de la laine avec une turgescence des lèvres de la plaie. Quelques jours plus tard, je vis la mère qui faisant la toilette de l'agneau, retirait du bout des dents ce corps étranger devenu dur et sec et qui lui écorchait la langue. Surprise, l'agneau voyait clair. La perforation avait déclenché une suppuration qui avait drainé l'œil lui rendant ses fonctions.
Poussant plus loin mes investigations, je découvris dans le Larousse en 10 volumes que M. Digeaux avait employé le mot exact situé page 324 de cet ouvrage et dont la définition se trouve en annexe.
J'ai appris depuis par M. Charles Debeauvais de Pont-Noyelles que cette technique du seton permettait autrefois de sauver les chiens atteints de la maladie de Carré. Dans ce cas, le seton se posait au garrot entre le cou et les épaules. Il était passé sous la peau et constitué d'une bande de toile enduite de beurre frais nettoyée chaque jour. Si on examine l'histoire des peuples primitifs, on sait pourquoi au XX^{ème} siècle les dames portent des boucles d'oreilles : tradition venue du fond des âges. En effet, chez les peuplades primitives, l'objet qui traversait le pavillon ou le lobe de l'oreille était destiné à rendre l'œil plus brillant et à épurer le regard. Cette technique de la boucle d'oreille était également employée dans la tradition des familles de marins afin d'obtenir une vue plus perçante.
J'ai posé la question du "*séton*" à un jeune vétérinaire. Il ignore le procédé.
Ernest Digeaux savait bien d'autres choses, par exemple soigner les diarrhées avec la capcelle, ou encore les pieds des chevaux avec du savon vert et du sulfate de cuivre.
Il n'a malheureusement pas consigné tout son savoir, et Ernest Digeaux comme tant d'autres plus ou moins vieux, s'en sont allés pour l'éternel voyage dont nul ne revient. Ernest Digeaux est décédé le 26 octobre 1989 dans sa 91ème année. Il nous laisse, avec son bon et inoubliable souvenir, quelques bonne recettes. Grâce à cette vulgarisation, elles serviront aux générations futures. Mais combien de choses précieuses du savoir sont perdues parce que non consignées et non divulguées.

Un vieillard qui disparaît, c'est souvent une bibliothèque qui brûle.

Claude BLOQUET.

ANNEXE :

SÉTON n. m. (du lat. seta, soie). Art vétér. Procédé d'exutoire très employé autrefois en thérapeu-tique vétérinaire, et consistant en un corps étranger qu'on passe sous la peau afin de déterminer une dérivation et plus tard la suppuration.

ENCYCL. Art vétér. On distingue le *séton à mèche* et le *séton à rouelle*. Le premier consiste en une bandelette de toile qu'on introduit, à l'aide d'un instrument approprié, à travers les tissus vivants, pour former un trajet artificiel ouvert aux deux extrémités. Le *séton à rouelle* consiste en une rondelle de cuir que l'on engage sous la peau après incision et décollement.

PORTRAIT : ALAIN MONGRENIER, PEINTRE PICARD À RUBEMPRÉ.

Chaque numéro de cette revue ouvre ses colonnes à un habitant du canton se distinguant sur le plan culturel, sportif, associatif... Aujourd'hui, la parole est donnée à Alain Mongrenier.

Alain Mongrenier vit à Rubempré. Il est peintre. Artiste peintre à part entière. Il expose dans notre département, en France et aussi à l'étranger. Il nous a cordialement reçu pour parler simplement de sa peinture et de l'Art.

Le Courrier Picard a sorti un numéro spécial consacré aux années 60 et vous a fait un article. En 1960, est-ce qu'il parlait de vous ?
Oui. D'ailleurs, cela aurait été plus véridique de retrouver l'un des premiers articles qu'on a écrits sur moi. Ils auraient pu rechercher dans leurs archives en 1957. Ça leur aurait évité d'écrire que j'avais été renvoyé de l'école des Beaux-Arts. Ca m'a choqué ! Je l'aurais su quand même ! D'autant plus que j'étais l'un des meilleurs éléments. René Normand, le chroniqueur d'art du Courrier Picard de l'époque augurait un peu de l'avenir mais il ne savait pas que j'en ferais mon métier.

La peinture, vous l'avez apprise ou c'était inné ?
J'avais un goût pour le dessin et la peinture mais, à l'école des Beaux-Arts, ils m'ont révélé à moi-même, en particulier un professeur qui s'appelait Jean-Michel Colignon. Puis, j'ai exposé pour la première fois chez Charrier, le marchand de tableaux à Amiens. C'est lui qui m'a lancé. J'avais 17 ans.

A quel moment avez-vous décidé d'être peintre ?
Quand le marchand de tableaux m'a fait un contrat. En exclusivité, en quelque sorte. En échange d'un salaire.

Ça vous arrive de prendre des tableaux sous le bras et d'aller les proposer ?
Non. Chaque peintre a un peu sa façon de faire mais ça n'a jamais été la mienne. Je ne vais pas tirer les cordons de sonnette pour proposer mon travail.

Et depuis votre première expo en 57 ?
Oh ! J'en ai fait des expos ! A partir de 1963, un autre marchand parisien, Jean-Claude Bellier, m'a exposé aux Etats-Unis, en Italie, en Allemagne... un peu partout.

Habituellement, qui fréquente les galeries ? des amateurs d'art ? des amateurs de placements ?
On ne sait pas trop. Il y a peut-être des gens qui joignent l'utile à l'agréable. Je n'ai pas analysé ça de trop près. La plupart aiment certainement la peinture, ou en sont curieux.

Etre célèbre, être connu, c'est souvent quand on est mort, non ?
C'est un cliché du siècle dernier. On vit encore sur l'idée des peintres maudits, Van Gogh en particulier. Ça fait recette.



▲ *Auto portrait.*

C'est devenu un mythe. Le prix de ses tableaux est devenu disproportionné. Est-ce que des peintres comme Rembrant ou El Gréco qui ont une dimension plus grande seraient aussi cotés en vente publique ?

Est-ce que vos sujets d'inspiration ont un rapport avec la Picardie ?
Cela peut avoir une influence sur ma palette à cause des ciels, de la lumière, mais je ne suis pas un peintre illustratif de la Picardie.

Il y a combien de temps que vous êtes à Rubempré ?
Ça fait 20 ans presque. Je connaissais l'ancien propriétaire, Pierre Cazeneuve, qui était potier. La maison s'est trouvée libre…

Vous peignez en atelier ou en extérieur ?
Tout en atelier. In vitro. Je ne travaille pas comme on voyait autrefois les peintres avec un chevalet, un grand chapeau… les impressionnistes…

C'est quoi, la peinture ?
Difficile de répondre en peu de mots… La peinture, c'est l'idée qu'on s'en fait. Sous forme de boutade encore, c'est la peinture des uns qui n'est pas la peinture des autres. C'est une restitution. On est sensible à un sujet qu'on restitue après une transformation. C'est le résultat de la créativité, et c'est aussi l'organisation d'un espace en formes, en couleurs et en lignes directrices.

Votre peinture est très attirante mais elle semble un peu torturée, anxieuse. Vous avez une vision pessimiste ?
Non, de moins en moins. Ça va, merci ! A la réflexion, maintenant, certaines de mes peintures étaient plutôt empreintes de romantisme que d'une vision pessimiste. Sans pour autant avoir le souci de délivrer un message, on pourrait la dire expressionniste.

C'est plutôt un travail technique, alors ?
La peinture, c'est un moyen de communiquer. Donc, il faut maîtriser une technique. C'est comme le langage. Si tu n'as pas de vocabulaire, c'est assez difficile de t'exprimer. On peut avoir une bonne technique et ne pas être créatif pour autant.

Vous travaillez à l'inspiration ?
Non. L'inspiration est à utiliser avec précaution. Il vaut mieux travailler en attendant que vienne l'inspiration.

Une question bassement matérielle, très terre à terre…
C'est une question à combien ?

Justement, vous allez me le dire. On vit de sa peinture ?
On peut vivre DE la peinture mais aussi POUR la peinture. Cela fait trente ans que je vis pour la peinture et que j'en vis. J'ai quand même eu de la chance par rapport à mes copains de l'école des Beaux-Arts qui font presque tous autre chose : de la publicité, de l'enseignement, de la décoration… C'est peut-être une question de circonstances, de hasards de rencontres…

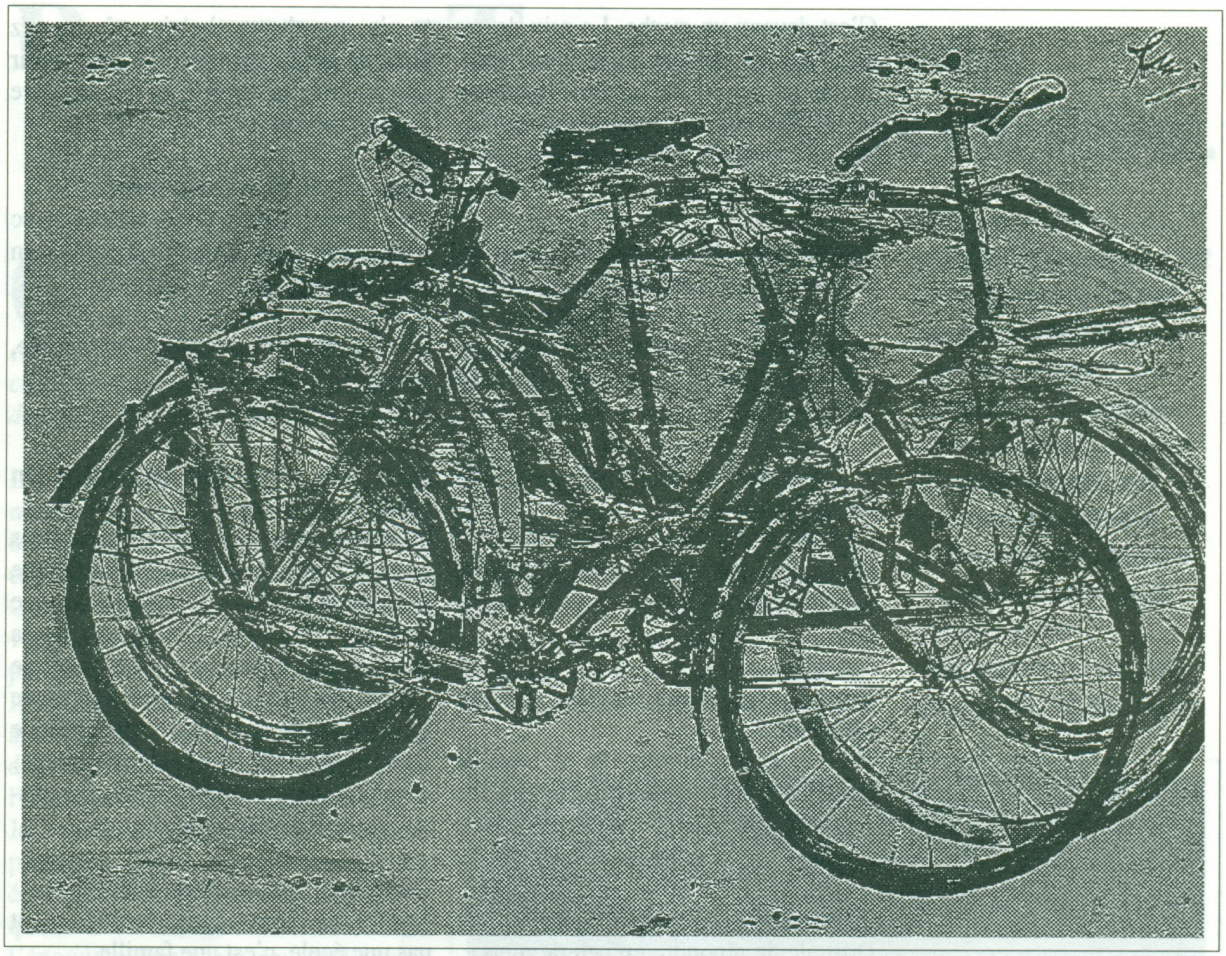
Quels sont vos peintres préférés ?
J'aime les expressionnistes. Ce n'est pas une école, c'est une famille.

Et comment on peut la définir ?
On peut remonter à Goya. En passant par Soutine, Kokoschka, Schiele, Ensor… pour arriver à quelqu'un que j'aime beaucoup qui s'appelle Rebeyrolle ou à un peintre beaucoup plus connu, Francis Bacon. C'est de cette famille-là que je me recommande. Ce n'est pas un choix, ce sont des affinités.

Vous prenez des commandes ?
Je fais aussi des affiches, des portraits, des vitraux, des décorations murales…

Qu'est-ce que vous utilisez comme peinture ?
Des peintures acryliques. Ce sont des peintures à base de résines qui résistent bien mieux que la peinture à l'huile. Elles sont stables à la lumière et ne continuent pas à travailler.

Ce n'est pas un déchirement quand vous vous séparez d'une œuvre ?
Si. C'est une séparation. Et une partie



▲ *Les Bicyclettes.*

de moi-même qui s'en va. Certains tableaux que j'ai peints me manquent. Mais peindre, c'est aussi mon métier. Donc, il faut que j'en vive et pour continuer à pouvoir peindre, il me faut vendre des toiles.

Vous avez des toiles en exposition ?
Sur Amiens, plus tellement. Chez moi, bien sûr, à Rubempré. Et à Paris aussi, à la galerie Amyot, dans l'île Saint-Louis.

Votre livre de reproductions est très beau mais les commentaires rebutent plutôt le lecteur…
Peut-être !! Pour ceux qui n'aiment pas lire, il y a toujours des images, hein !!

Dans la vie courante, il n'y a pas d'accès facile à la peinture…
On dit toujours que la Picardie, c'est un désert culturel. Moi qui ai exposé dans pas mal de départements, je sais apprécier la différence. Je trouve ici un appétit qu'on ne trouve pas partout ailleurs.

Est-ce qu'il ne faudrait pas mettre l'art à la portée de plus de gens ?
Ça se mérite un peu aussi. Il faut quand même avoir une démarche personnelle. On ne peut pas imposer la culture aux gens. Un tableau, c'est comme une auberge espagnole, on y trouve ce qu'on apporte.

Je pensais à certaines œuvres très modernes qui laissent pantois les non initiés. Il faudrait peut-être aider un peu à la compréhension par quelques explications ?

Quand il faut un commentaire pour soutenir une œuvre, là, je crois qu'on passe à côté. Dans ce cas, il faut faire de la littérature, mais pas de la sculpture ni de la peinture. Vous savez, la peinture, on ne peut pas dire : c'est beau ou ce n'est pas beau. Mais il y a certainement une limite : le fait que ce soit intéressant ou pas intéressant.

Propos recueillis par **Gérard JOLY.**

LES " PUITS TOURNANTS " DE FRÉCHENCOURT.

Dans la vallée de l'Hallue, le jaillissement de sources a creusé le sol calcaire créant des sortes de puits profonds où l'eau prend une belle teinte bleue : "Les Puits Tournants", auxquels s'attachent de nombreuses légendes. Cette curiosité de notre patrimoine naturel est expliquée par Charles-Edmond Lenglet, auteur de "Fréchencourt, chronique d'un village picard" (paru en 1988).

A 200 m de l'église au pied de la "Falize", creusée par les tourbillons des eaux (au début de l'ère quaternaire, au cours d'une phase glaciaire, lorsque l'abaissement du niveau de la mer entraîna le creusement des vallées et l'érosion des terrains environnants) se trouve une curiosité naturelle connue depuis les temps anciens sous le nom de "puits tournants".

Il s'agit d'une résurgence de la nappe de la craie alimentée par les eaux souterraines provenant de la vallée sèche qui remonte vers Molliens et Villers-Bocage jusqu'au lieu dit "*Bellevue*" sur la route d'Amiens à Doullens. Autrefois, cet affluent de l'Hallue se jetait dans la rivière, à Fréchencourt au lieu-dit " *les jardinages* ". A la suite de la baisse générale du plan d'eau, lorsque cette vallée s'assécha, la nappe d'eau qui l'alimentait trouva son exutoire naturel auprès de la " *Falize* " en passant sous le " *Côteau éperon* " derrière le château actuel. A cet endroit, l'eau sort de terre par une multitude de sources qui sont des anfractuosités creusées dans la craie blanche par l'eau qui jaillissait du sous-sol. Ce phénomène se serait produit à la fin du pleistocène ancien, c'est-à-dire au début du quaternaire, qui vit aussi l'apparition des premiers Hominiens en Picardie, il y aurait environ 800 000 ans !

Cette zone de sources couvre trois hectares où l'on rencontre une grande île, parcourue de " *courants* " qui traversent des chapelets de petits " *lacs* " naturels où se trouvent également des sources d'affleurement. L'eau n'y jaillit pas puisqu'elle peut sortir de terre par de multiples bouches. On en dénombre 260 dans l'ensemble de cette zone humide connue sous le nom de " *Grand Rosoy* " au milieu de laquelle se trouve " *l'étang bleu* ".

Parmi ces sources, une bonne centaine ont moins de 0,50 m de profondeur, une soixantaine de 0,50 m à 1 mètre et 93 de plus d'un mètre. On en rencontre quatre de 2,50 m ; quatre de 3 m ; trois de 3,50 m. La plus profonde " *l'Abyme* " dont le gouffre proprement dit a 5,50 m de profondeur et un diamètre moyen de 6 m, constitue compte-tenu des profondes anfractuosités qui se trouvent à la base de sa paroi, une réserve d'eau de plus de 160 m^3. C'est la plus grande source connue de la plaine picarde. Son débit était important jusqu'en 1935. Malheureusement, à la suite d'un forage réalisé à cette époque sur un versant de la " *vallée de Molliens* " pour l'adduction d'eau du village de Saint-Gratien, le débit de cette grande source a pratiquement tari. Il est probable que la nappe qui l'alimentait, traversée par le forage, s'est écoulée depuis dans une nappe plus profonde. Depuis " *l'Abyme* " s'est envasé et l'eau n'y " *tourne* " plus. Car l'appellation de " *puits tournants* " provenait du fait que l'eau sortait du sol en plus grande abondance que le lit du " *relet* ", souvent encombré d'herbes, ne pouvait en contenir et en débiter. Il se formait alors des tourbillons et des remous au-dessus des gouffres à un point tel qu'il n'était pas possible à cette époque d'y immobiliser un bateau. Avant la création d'un barrage pour alimenter la pisciculture, le débit des sources dont les eaux se rassemblent dans le " *Relet* " long de 600 mètres était régulier et presque égal à celui de la rivière qui à son confluent avec le " *Relet du Grand Rosoy* " a déjà parcouru 7 km. Depuis la construction

de ce barrage, les sources et les ruisseaux se sont envasés et le débit du " *relet* " a diminué de moitié. Mais il représente encore 1/3 du débit de la rivière. On remarque aussi que depuis cette date le débit des sources des Ramonettes situées à 500 m en aval est plus important qu'autrefois.

Une légende est attachée à " *l'Abyme* ", ce qui n'est guère étonnant car les sources ont toujours été entourées de mystère depuis la plus haute antiquité. Les Gaulois y jetaient des ex-voto. Nos " *puits tournants* " en contiennent peut être enfouis dans la vase. Aujourd'hui fréquentés par de nombreux visiteurs qui viennent y rechercher un contact avec la nature sauvage, ils étaient autrefois évités par nos ancêtres qui ne les abordaient qu'avec méfiance sinon effroi. Les enfants n'avaient pas le droit d'en approcher sans être accompagnés et si par hasard une vache du troupeau communal tombait dans une source, on ne se bousculait pas pour la tirer de cette situation fâcheuse. C'était aussi un lieu qui attirait des désespérés de la commune et des alentours désireux d'en finir avec la vie. Plusieurs y sont venus se noyer.

La tradition rapporte qu'il y a bien longtemps un carrosse tiré par six chevaux tomba dans l'Abyme*, avec ses occupants, les chevaux s'étant emballés. Cette légende se raconte en plusieurs endroits de Picardie, mais si l'événement a eu lieu, il est tout à fait plausible qu'il se soit produit à Fréchencourt. En effet, l'ancien chemin vers Amiens et Querrieu passait autrefois au-dessus de la " *Falize* " et formait un angle droit juste au-dessus de l'" *Abyme* ". Les chevaux se seraient emballés et le carrosse aurait dévalé la pente abrupte pour tomber dans le gouffre qui pouvait effectivement engloutir six chevaux, un carrosse et ses occupants. Ce qui n'est possible nulle part ailleurs dans la Somme et surtout pas à la Fontaine Saint-Martin comme on le disait autrefois dans les alentours.

La coloration bleue des " *puits tournants* " lorsque l'eau dépasse un mètre de profondeur ajoutait au mystère et a toujours intrigué les populations. Plusieurs explications ont été fournies. Pour M. H. Courteville, ingénieur, elle proviendrait de " *phénomènes de réfraction et d'absorption chromatique élective* ". Pour le Professeur Wurtz (cité par M. Vignon Faculté des Sciences d'Amiens) " *en l'absence de particules minérales ou organiques, l'absorption est sélective sous réserve que la profondeur de l'eau soit suffisante : la lumière rouge pénètre plus profondément dans l'eau que les autres radiation du spectre solaire, tandis que la lumière bleue se trouve absorbée par les couches liquides supérieures* ". Cette explication nous paraît la meilleure. De toute façon, il est établi que la coloration bleue ne tient pas à la présence d'algues bleues ni à une composition chimique particulière.

La température de ces eaux est à peu près constante. Elles ne gèlent pas en hiver. Au mois d'avril, pour une température de l'air de 10°, l'eau sort de terre à 13°. Au mois d'août, elle sort de terre à 14° lorsque la température de l'air est de 23°. En janvier 1982, on relevait 14° à la première source et au Grand Rosoy par une température de l'air de 4°.

Charles-Edmond LENGLET.

* N.B. Il est évident que les voyageurs qui se trouvaient dans le carrosse et les chevaux ont dû être ramenés à la rive et qu'il n'est resté dans l'Abyme aucune trace visible de cet accident.

LA " PIERRE D'OBLICAMP " À BAVELINCOURT ET LES MÉGALITHES DE PICARDIE.

Le menhir de Bavelincourt appelé " Pierre d'Oblicamp " est un des rares menhirs du nord de la France. De dimensions imposantes (2,40 m de hauteur et 2,25 m dans sa plus grande largeur) il s'enfonce de 1,25 m dans le sol ainsi que l'ont montré des fouilles sommaires effectuées en 1856. Nul mieux que Bruno BREART, Conservateur des Antiquités préhistoriques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie, ne pouvait nous parler des mégalithes de Picardie.

Les mégalithes (énormes blocs de pierres dressées, seuls ou assemblés) ont toujours éveillé l'intérêt des archéologues et la curiosité du grand public.

Nombre de légendes y sont attachées : géants, diables ou fées auraient participé à leur construction. Bien des hypothèses en effet furent avancées sur leur origine et leur destination ; parfois des plus farfelues : attribués tour à tour à un peuple de géants pendant tout le Moyen Age, puis aux Romains ou aux Barbares, aux Celtes enfin jusqu'au début du XIXème siècle (1) ; sans parler des extra-terrestes, version moderne de quelques auteurs dont l'unique fantaisie est d'afficher une profonde méconnaissance de l'Homme et de ses possibilités !
Ces monuments ont heureusement bénéficié de recherches sérieuses. Aujourd'hui, les archéologues connaissent leurs architectes, retrouvent leurs techniques de construction, savent les dater avec assez de précision et, ce qui reste plus difficile, tentent de comprendre leur signification...

Il existe en Europe plusieurs milliers de mégalithes. Ces monuments de pierre (dolmens, allées couvertes, menhirs, alignements ou cromlechs...) constituent les vestiges les plus remarquables et les plus répandus de l'Europe préhistorique.
On sait aujourd'hui que cette architecture de pierre apparaît au cours de la période dite " *néolithique* ". Les premiers mégalithes furent érigés il y a plus de 6000 ans, près de deux millénaires avant les premières pyramides d'Egypte ! Ce type de construction semble disparaître vers l'an 1000 avant notre ère.

Si dolmens et allées couvertes sont directement liés à la mort (elles correspondent à des sépultures collectives), par contre l'interprétation des menhirs reste plus délicate. On a trouvé parfois des sépultures à leur pied, mais toutes ces pierres dressées et isolées ne peuvent être considérées, à proprement parler, comme de véritables tombes. Servaient-ils alors de " *stèles funéraires* ", de repères afin de délimiter un territoire, ou marquer un lieu de réunion... ? Il reste difficile d'y répondre en l'absence de témoignages archéologiques probants et les diverses interprétations proposées ne sont satisfaisantes qu'à demi.
Comme le disait Glyn Daniel, l'un des meilleurs spécialistes de ce sujet : " *Il est pratiquement impossible, sans sources écrites, de reconstituer les caractéristiques religieuses et sociales des sociétés préhistoriques... Nous devons admettre que nous ignorons aussi les mœurs et la religion des bâtisseurs mégalithiques...* ".

En Picardie, cette architecture mégalithique est surtout connue par les belles allées couvertes réalisées par une civilisation à " forte personnalité " dénommée : " Seine - Oise - Marne ", au cours de la période s'écoulant de 2400 à 1600 avant notre ère.

Dans la Somme, quelques mégali-thes, certains aux noms évocateurs, ont échappé à la destruction. Le petit alignement d'Eppeville, près de Ham, a bien piètre allure si nous le comparons à celui de Carnac (plus de 3000 menhirs!), mais la " *Pierre de Gargantua* " à Doingt, près de Péronne, ou la " *Pierre d'Oblicamp* " à Bavelincourt, au nord-ouest d'Amiens, ont encore fière allure. Bien entendu, fées et

(1) Aux XVIIIème et XIXème siècles, les recherches sur les Celtes et leurs origines gravitaient autour des druides et de leur philosophie. Ces monument de pierre ont, tout au long de cette période, été considérés comme des autels où se pratiquaient de sanglants sacrifices... Ceci, malgré la découverte d'ossements humains dans certains mégalithes et l'hypothèse, déjà formulée il y a plus d'un siècle, de très anciennes sépultures, notamment après l'étonnante fouille de la sépulture mégalithique de Cocherel, dans l'Eure, dès 1685 !



▲ *Menhir de Bavelincourt connu sous le nom de " Pierre d'Oblicamp ".*

sorciers ont dansé autour de ces pierres ! (2). Mais aucune recherche scientifique n'a été menée sur ces sites.

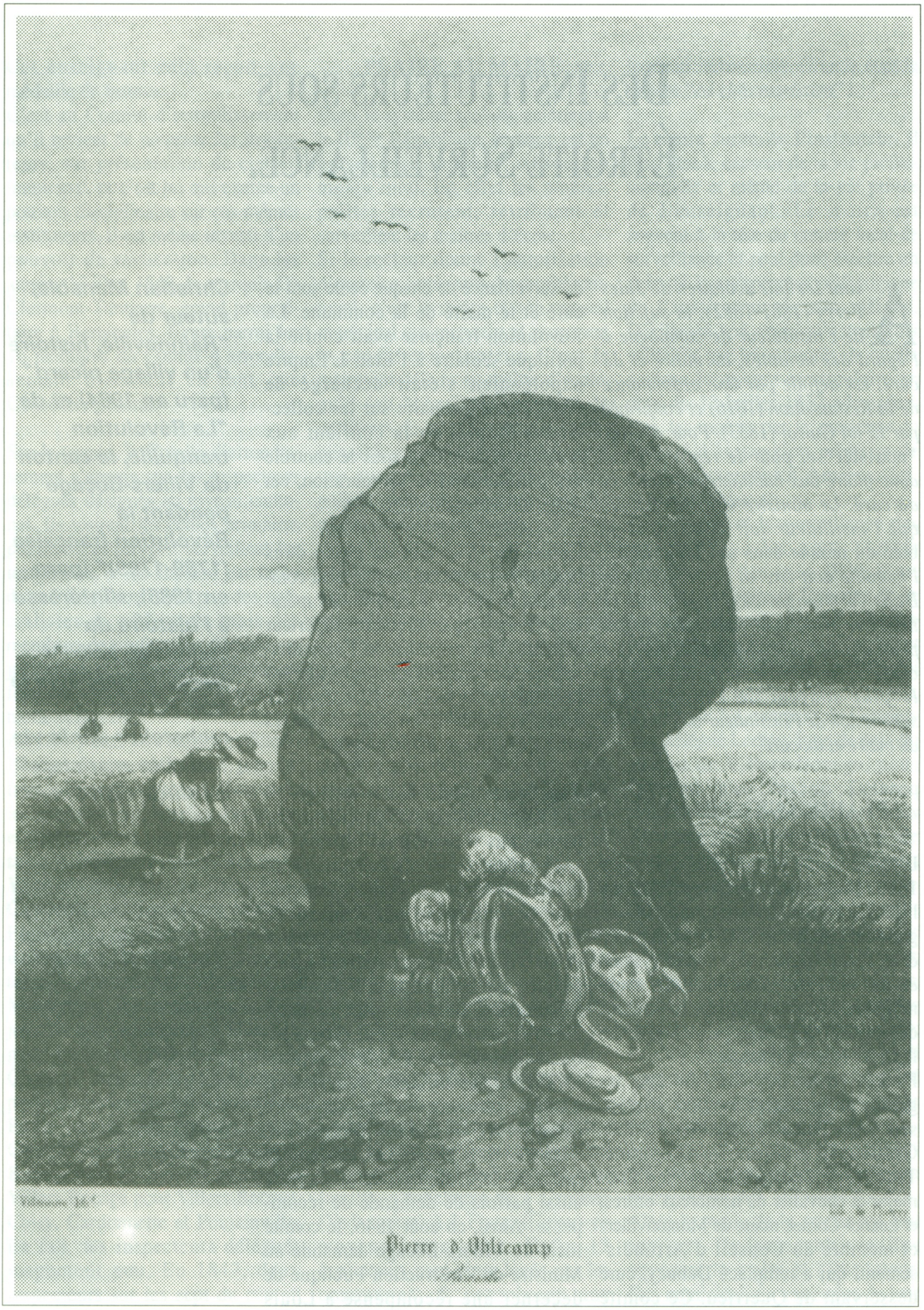
Le menhir de Bavelincourt, situé au nord du "Bois de Bavelincourt", se dresse au milieu des terres et domine un vaste paysage. Il offre à ses visiteurs un remarquable panorama sur la vallée de l'Hallue. Rare témoignage de cette architecture de pierre subsistant dans la région, ce grès a bénéficié d'une protection juridique, le 5 janvier 1970, en étant classé " *Monument Historique* ", au même titre qu'une cathédrale !

Quant aux allées couvertes, elles restent discrètes dans la région. Enterrées, elles ont pu résister aux épreuves du temps et aux pillages, comme à Méreaucourt ou à La Chaussée-Tirancourt. Dix années de patientes et fructueuses recherches menées par Claude Masset sur cette sépulture collective qui livra plus de 350 inhumations, permettent aujourd'hui de mieux connaître les rites funéraires de ces sociétés paysannes picardes d'il y a près de 40 siècles... (3)

Bruno BRÉART

(2) Le menhir de Doingt, grès haut de 4,15 m et large de 2 m, serait, nous dit la légende rapportée par M. Crampon, un gravier qui, glissé dans son sabot, gêna Gargantua dans sa marche ; il le planta là pour boucher une source... Le souvenir du géant est souvent présent en Picardie. C'est encore lui qui fit tomber de son sabot les cinq grès de l'alignement d'Eppeville (cf. J. de Wailly et M. Crampon, Le Folklore de Picardie, Amiens, 1968).

(3) L'allée couverte de La Chaussée-Tirancourt, fouillée pendant près de dix ans par Claude Masset, est une sépulture collective aménagée au cours de la seconde moitié du IIIème millénaire avant notre ère. Plus de 350 individus y furent déposés, à différents moments, dans ce caveau long de 11 m, large de 3 m et profond de 1,70 m. Cette fouille reste exemplaire car elle a permis de comprendre l'organisation précise de ce qui aurait pu paraître comme un simple charnier désordonné.



▲ *Représentation du menhir de Bavelincourt, parue dans " la Picardie Historique et Monumentale ". (XIX^{ème} siècle)*

DES INSTITUTEURS SOUS ÉTROITE SURVEILLANCE.

Christian Manable, auteur de "Rainneville, histoire d'un village picard" (paru en 1984) et de "La Révolution tranquille, le canton de Villers-Bocage pendant la Révolution française (1789-1799)" (paru en 1988), s'intéresse à l'histoire du canton au XIX^{ème} siècle. Il nous livre le fruit de ses recherches sur la vie "ed chès maristers" au siècle dernier.

Avant les lois scolaires de Jules Ferry (1881-1882), la sujétion de l'instituteur de campagne à l'égard des notables, du maire et du curé, est définie par une ordonnance de la Restauration (1816) et confirmée par la loi Guizot (1833). Pour devenir "marister" *et pour le rester, il faut donc plaire aux habitants, au maire et au curé. Le ministre Guizot souhaite que l'instituteur soit* "l'inférieur de bien du monde dans une commune", *l'humilité doit être sa vertu cardinale. Dans ce triangle où l'instituteur se trouve en position de faiblesse, à la fois pour des raisons administratives et à cause de sa pauvreté, le désaccord naît le plus souvent de l'insuffisante soumission de l'instituteur aux volontés du maire et du curé.*

PLAIRE AUX NOTABLES

L'ordonnance royale du 29 février 1816, couramment présentée comme l'un des textes fondateurs de l'enseignement public au XIX^{ème} siècle, crée dans chaque canton un "*comité gratuit et de charité*" composé de trois notables. Dans la Somme, le Recteur désigne 127 personnes parmi lesquelles figurent 13 ecclésiastiques.
Pour le canton de Villers-Bocage, les grands propriétaires fonciers s'imposent : De Thieulloy, maire de Saint-Gratien, le marquis De Clermont-Tonnerre de Bertangles, officier d'Etat-major et chevalier de nombreux ordres, et Lennel-Cornet, maire de Montonvillers et membre du Conseil d'Arrondissement, qui a remplacé Debucy, curé desservant de Querrieu. Ce comité cantonal est chargé de la surveillance des écoles de 23 communes. Les agents de surveillance de chaque école sont le curé et le maire de la commune. La Révolution française avait confié la politique scolaire à l'Etat. L'Empire napoléonien s'était déchargé de l'instruction primaire sur les collectivités locales en la confiant aux notables et au clergé sous le contrôle des préfets. Sous la Restauration, cet usage devient institution.

La loi de 1833 met en place dans chaque commune un comité local comprenant le maire, le curé et des membres désignés par le comité supérieur d'instruction primaire de l'arrondissement. Ce comité communal veille sur la salubrité et le bon ordre dans les écoles et vérifie si les enfants pauvres ont reçu l'enseignement gratuit.

Dans le canton de Villers-Bocage, en 1834, on dénombre 586 enfants ne payant pas l'école pour un total de 1845 enfants scolarisés, soit environ un enfant sur trois. Les comités communaux de notre canton sont composés de trois hommes, sauf ceux de Flesselles et de Villers Bocage, villages plus peuplés, qui comprennent 5 membres. Chirurgiens, notaires, juge de paix, grands propriétaires y ont systématiquement leur place. Ces structures locales de surveillance, peuplées de notables, adressent des rapports sur les instituteurs au Comité d'arrondissement. Il n'y est pas seulement question de critiques négatives mais aussi parfois de demande de récompense. Ainsi, en août 1846, le comité local de Villers-Bocage demande au Ministre de l'Instruction Publique de décerner une récompense à Louis Prosper Flutre pour ses qualités professionnelles et sa bonne conduite.

Cet enseignant zélé reçoit une médaille de bronze.

C'est au Comité d'arrondissement qu'il revient de nommer les instituteurs, sur présentation du conseil municipal, et c'est lui qui exerce un pouvoir disciplinaire sur ces mêmes instituteurs, il est même investi d'un pouvoir de révocation. Dans les années 1830 et 1840, le marquis De Clermont-Tonnerre, grand propriétaire à Bertangles, figure parmi les 16 membres du Comité d'arrondissement d'Amiens en tant que Conseiller général.

Sur le terrain, le Comité d'arrondissement s'appuie sur des inspecteurs délégués désignés au niveau cantonal. Ils visitent les écoles primaires publiques et privées, surveillent les instituteurs et les classent par ordre de mérite. Ce ne sont pas des spécialistes de pédagogie mais des membres de professions libérales et juridiques, et de grands propriétaires fonciers offrant une caution intellectuelle et morale.

En 1834, dans le canton de Villers-Bocage, on trouve Cavillon, propriétaire à Flesselles, chargé d'inspecter les communes de Flesselles, Bertangles et Montonvillers ; Rouillard propriétaire à Vaux-en-Amiénois pour Vaux et Saint-Vast-en-Chaussée ; Cage maire de Mirvaux pour Mirvaux, Pierregot, Molliens-au-Bois et Rubempré ; De Beaucourt propriétaire à Amiens pour Beaucourt, Montigny et Fréchencourt ; Ledieu juge de paix demeurant à Querrieu pour Querrieu, Pont-Noyelles, St Gratien ; Rigaut notaire à Querrieu pour Rainneville et Allonville; Pavie maire de Contay, pour Contay, Vadencourt, Bavelincourt et Béhencourt et Benezy notaire à Villers-Bocage pour Villers-Bocage, Coisy, Cardonnette et Poulainville. En fait, les inspecteurs délégués inspectent peu. En 1847, deux inspecteurs sur les sept du canton ont véritablement fait la tournée de leurs écoles ...

PLAIRE AU MAIRE

Dans le système scolaire antérieur à la III^{ème} République, le maire est un personnage influent, surtout en milieu rural. En effet les municipalités recrutent, rétribuent et surveillent les maîtres d'école.

Si le recteur donne l'autorisation d'exercice, après avis du comité cantonal, c'est le maire et son conseil municipal qui recrutent et proposent le candidat-instituteur. C'est le maire qui délivre au maître d'école, qu'il soit "*libre*" ou communal, le certificat de bonne conduite indispensable en cas d'installation dans une autre commune. Les municipalités exercent donc une autorité morale sur les enseignants.

Le pouvoir communal exerce aussi une autorité matérielle puisqu'il paye l'instituteur et fixe le montant de "*l'écolage*" ou rétribution versée par les parents. Tout au long du XIX^{ème} siècle, l'école subsiste donc aux frais des collectivités locales. Son existence et sa prospérité dépendent sans doute de la loi, mais aussi de la bonne volonté et du degré de prospérité de la communauté villageoise.

Vers 1830, les sommes mensuelles allouées par les communes aux instituteurs varient de 90 F (Pont-Noyelle) à 400 F (Béhencourt, Querrieu, Rainneville et Villers-Bocage). Quatre villages parmi les plus petits et les plus pauvres du canton, ne versent aucune rétribution à leur instituteur communal.

Le montant de "*l'écolage*" rétribution payée par les écoliers en fonction du degré de fortune de leur famille, s'échelonne de 1 Centime (Vadencourt) à 1 Franc (Coisy) en moyenne mensuelle. Enfin 15 instituteurs sont alors logés par les communes, 5 perçoivent une indemnité de logement variant de 10 F à 15 F par mois, et 3 ne sont ni logés ni indemnisés. Grande était la misère "*ed chés maristers*" !

Le maire surveille l'instituteur. Il peut être le censeur de la vie professionnelle et même de la vie privée de l'enseignant. Le maire est souvent à la tête du comité local de surveillance et peut donc émettre un avis sur la compétence pédagogique de l'instituteur de son village. D'ailleurs son opinion est parfois sollicitée par les autorités de tutelle comme le montre la circulaire en date du 12 juillet 1832 adressée à tous les maires par le président du Comité d'instruction primaire de l'arrondissement d'Amiens. (cf. document annexe).

La pression et la surveillance des autorités locales sont parfois défaillantes. Ainsi, en 1836, il est reproché au maire de Querrieu de ne pas avoir exercé une surveillance suffisante sur l'instituteur privé et de ne pas avoir alerté le comité local sur "*son immoralité et son inconduite*". Le rapport de l'inspecteur délégué Ledieu, juge de paix du canton de Villers-Bocage, nous apprend que Joseph Leturcq "*a entretenu des relations familières avec une femme de Querrieu, de plus une jeune fille de 16 ans, naguère son écolière, l'accuse de l'avoir tourmentée par des propositions déshonnêtes, il tient des propos indécents aux jeunes filles et se permet des attouchements que la pudeur réprouve, il fréquente les cabarets*". Leturcq échappe aux foudres de la justice rectorale car il s'est retiré à Arras où il est employé dans les bureaux du Conservateur des Hypothèques.

L'école et les maîtres sont livrés aux tracasseries des autorités locales. Alors le poids de la tutelle est mal supporté. De lamentables conflits opposent le maire et l'instituteur. Des municipalités, pénétrées de leur autorité, font preuve de mesquinerie et mènent des intrigues contre un

maître d'école mal aimé. Fréquentes sont ces affaires tragi-comiques dignes d'un "*clochemerle*" du siècle dernier dans lesquelles l'enjeu est pourtant de taille puisque l'instituteur risque son poste. A Vaux-en-Amiénois, en 1838, l'instituteur est victime de l'acharnement conjugué du maire et du curé. Nommé en juillet 1831, âgé de 38 ans, Joseph Dourlens est un ancien soldat de l'armée napoléonienne. Le premier magistrat de la commune prononce sa suspension provisoire en raison de son "*malheureux penchant pour la boisson*". L'accusation s'appuie sur une soûlographie impressionnante : en 1837, il est demeuré trois jours consécutifs dans un cabaret à Flesselles, incapable de pouvoir en sortir et laissant son école à l'abandon, le 4ème dimanche de carême de l'année 1838, il se présente saoul à la messe et provoque un scandale, il rentre fréquemment ivre chez son logeur. Suspendu, l'instituteur refuse de remettre au maire la clef de l'école qui sert aussi de maison commune, le maire est obligé de crocheter la porte pour que le conseil municipal puisse se réunir normalement. Mais une pétition, en date d'avril 1838, signée par l'adjoint, 8 conseillers municipaux et 49 villageois, nous révèle que "*l'instituteur est honnête homme, il tient son école avec zèle et à la satisfaction des habitants, il est parmi nous depuis 8 ans et aucune plainte ne s'est jamais élevée contre lui, le seul tort que nous lui reconnaissons, c'est d'être trop confiant*". Les signataires regrettent aussi que l'évêché l'ait interdit comme chantre à l'église. Le 3 mai 1838, Dourlens comparaît devant le Comité d'instruction primaire de l'arrondissement d'Amiens.

Lors de l'interrogatoire, on apprend que Joseph Dourlens est victime de mesures vexatoires, le maire et le curé le traitent avec despotisme : "*plusieurs fois M. le Curé m'a fait quitter mon école pour descendre de la bière dans sa cave, et d'autres travaux domestiques ; il exigeait même que je vidasse ses lieux d'aisance, je m'y suis refusé et depuis trois mois il manifeste encore plus d'aigreur contre moi*". Puis plusieurs accusateurs se rétractent, plusieurs cabaretiers d'Amiens et de Frémont qui avaient incriminé d'ivrognerie l'instituteur avouent avoir produit de faux témoignages. Un cabaretier amiénois, à la Madeleine, en face de la Maladrerie, reconnaît avoir subi des pressions de la part du maire de Vaux pour accuser Dourlens d'ivrognerie. La municipalité d'Ailly-sur-Somme où demeurait notre marister et la municipalité de Dreuil-les-Amiens où il fut instituteur, chantre et contremaître du Tourbage communal délivrent des certificats de bonne conduite. De plus on sait que Jean-Baptiste Marchand, ménager à Vaux et logeur de Dourlens, l'a chargé d'accusations exagérées car il vise la place de chantre. Le jeudi 11 avril 1839, Joseph Dourlens comparaît à nouveau devant le Comité d'arrondissement. Cette fois il est prévenu de brutalités exercées sur ses élèves. On lui reproche d'avoir battu jusqu'au sang des enfants à l'aide d'un énorme martinet. L'instituteur rétorque : "*le martinet sert à épouster mes habits, je n'ai maltraité aucun enfant, l'un deux est tombé sur un banc au moment où je le grondais, il s'est blessé dans sa chute et on m'a attribué la blessure qu'il s'est faite*". Les autorités scolaires lui demandent pourquoi il n'assiste pas à la messe à Vaux, Dourlens répond qu'il est interdit des fonctions de chantre et que sa présence pourrait provoquer des situations fâcheuses, "*Le samedi soir après la clôture de la classe, je me rends à Ailly-sur-Somme auprès de mes parents, j'assiste aux offices dans cette commune et j'y accomplis mes devoirs religieux*". Finalement, Joseph Dourlens démissionne en octobre 1839 et se retire à Amiens. Le refus du maire -aussi obstiné qu'illégal - de lui délivrer un certificat de moralité entraîne l'intervention menaçante du préfet puisque l'enseignant, victime d'une campagne de calomnies, a été disculpé.

PLAIRE AU CURÉ

Jusque la loi sur la laïcité de l'enseignement (1882), l'instituteur est maintenu dans la sujétion du curé qui peut obtenir son déplacement, voire sa révocation. En raison de la médiocrité des rémunérations et de la fréquentation scolaire épisodique, le métier d'instituteur nécessite l'exercice d'activités complémentaires pour assurer la subsistance. Dans presque toutes les communes rurales du canton, le maître d'école exerce simultanément la fonction de chantre, parfois de sacristain. Comme serviteur de l'église, il est rétribué en argent ou en nature par la fabrique ou par les paroissiens.

Sous la Restauration, la présidence du Comité cantonal d'instruction primaire est assurée par un ecclésiastique. Dans un rapport daté du 2 juillet 1819, l'inspecteur en tournée dans notre région écrit : "*Canton de Villers-Bocage, M. le Curé, président du comité, est un vieillard de 87 ans. Belle vieillesse. Tête saine. Bonnes intentions. Ne peut donner beaucoup de mouvement au comité. Outre son âge, ami du repos, les lieux différents qu'habitent les membres du comité rendent leur réunion difficile*".

Avec la loi Falloux (1850), le caractère primordial de la religion dans l'enseignement primaire est affirmé. En effet, la surveillance locale des écoles est confiée, à côté

du maire, au curé. L'article 44 de ce texte législatif stipule que "*les ministres des différents cultes sont spécialement chargés de surveiller l'enseignement religieux de l'école. L'entrée de l'école leur est toujours ouverte*". Mais le désaccord existe souvent entre l'instituteur et le curé. Ils se trouvent en situation de concurrence comme autorités morales et comme détenteurs du savoir dans le village. Les intrigues du curé, selon l'esprit qui règne dans la localité, amènent alors la méfiance, les dénonciations et les déplacements qui sont pour l'instituteur une catastrophe économique.

L'intervention réelle ou supposée des instituteurs dans la vie politique, au moment de la Révolution de 1848, entraîne pour eux une véritable mise en lisière. La répression s'abat sur ceux en qui Thiers voit de "*véritables anti-curés*". Dans la Somme, 17 d'entre eux sont révoqués pour avoir proféré des propos "*anarchistes*", "*socialistes*" ou "*irreligieux*". Le comité d'instruction primaire de l'arrondissement d'Amiens fait comparaître devant lui Félix Maillet, le 6 août 1849. Ce dernier, originaire de Béhencourt, avait été nommé le 30 novembre 1846, à l'âge de 19 ans, instituteur à Vadencourt. Divers documents l'accusent de "*négligence et d'inconduite*", une lettre du juge de paix le signale comme "*adonné à l'ivrognerie et aux femmes et ayant porté le trouble dans plusieurs familles*". A la question "*Vous êtes-vous occupé de politique ?*", Maillet répond : "*Très peu*". Quand le Comité lui demande s'il a émis des principes irreligieux, l'instituteur se disculpe en disant : "*Non Monsieur mais je suis mal avec le curé ... M. Lagrange m'en veut et désire que je sorte de la commune*".

Finalement le Comité, "*considérant qu'il est de notoriété publique que cet instituteur se livre à l'ivrognerie, que sa moralité laisse à désirer, qu'il professe publiquement des doctrines irreligieuses et anarchiques*", décide de le révoquer de ses fonctions. Cette décision est immédiatement exécutoire. Bien plus que d'être un dangereux révolutionnaire, "*ech marister*"de Vadencourt a surtout le tort de ne pas s'entendre avec le curé.

En 1839, Joseph Dourlens, instituteur public de Vaux-les-Amiens, n'échappe pas aux tracas-series cléricales. Il explique la désertion de son école au profit de l'école privée par l'acharnement du curé qui met tout en œuvre pour le discréditer. Le prêtre menace les enfants de l'école publique de ne pas les admettre au catéchisme ni à faire leur première communion. Il exige de l'instituteur des services dégradants de domesticité et multiplie à son égard les mesures vexatoires. Le ton employé par le curé devient haineux lorsque le maître d'école refuse de quitter sa classe pendant les horaires normaux pour travailler à l'église : "*il faut le faire marcher à coup de bâton cet être là, il sautera ou je sauterai !*".

Avec l'école laïque, gratuite et obligatoire de la fin du XIX^{ème} siècle, dans laquelle l'Etat rétribue les enseignants, l'instituteur n'est plus en principe dépendant des autorités locales, du maire et du curé. Désormais il est placé sous l'autorité directe de l'inspecteur de l'enseignement primaire qui vient le visiter souvent. Le préfet, par son droit de nomination, contrôle un personnel éducatif qui, par sa place au sein de la communauté villageoise, peut exercer une influence électorale. Enfin les délégués cantonaux, choisis par le préfet en général dans les petits notables républicains attachés à l'école laïque, exercent aussi un contrôle tout aussi mal supporté qu'autrefois.

Christian MANABLE

Amiens, le 12 juillet 1832

Monsieur le Maire,

Le Comité, chargé de la surveillance de l'instruction primaire, a décidé qu'il s'assurerait par lui-même des connaissances et de la capacité de chaque Instituteur, et que des encouragements pécuniaires seraient distribués à ceux qui, dans chaque canton, en seraient jugés les plus dignes.

Pour atteindre ce but, un des membres du Comité, délégué à cet effet, se rendra le lundi 30 juillet 1832, à dix heures précises du matin, au chef-lieu de votre canton, pour y présider la réunion des instituteurs du canton, les faire travailler sous ses yeux, et après avoir recueilli tous les renseignements nécessaires, emporter le résultat de leur travail à Amiens, où ces compositions seront examinées et classés par le Comité, suivant l'ordre de mérite, sous le rapport de l'écriture, de l'orthographe, de la ponctuation, de l'analyse grammaticale, et du calcul.

En conséquence, monsieur le Maire, le Comité vous prie de vouloir bien faire connaître aux Instituteurs exerçant dans votre commune les mesures ci-dessus, en leur enjoignant de se rendre exactement au chef-lieu du canton, pour le jour et l'heure désignés. Ils devront se munir de papier, d'encre et de trois plumes taillées d'avance, pour écrire en gros, en moyen et en fin. Le Comité est convaincu qu'aucun d'eux ne manquera à cette réunion, et il témoignerait son très vif mécontentement à ceux qui se dispenseraient de s'y rendre.

Le Comité vous serait bien reconnaissant, monsieur le Maire, si vous donniez à chacun des Instituteurs de votre commune, une lettre cachetée à l'adresse du membre du Comité délégué, dans laquelle vous feriez connaître confidentiellement votre opinion sur la moralité de l'Instituteur, sur son zèle et son aptitude à conduire l'école et à instruire les enfants; enfin sur la confiance qu'il mérite, ou sur les reproches que vous croiriez qu'il convient de lui adresser. Ces renseignements qui, si vous le désirez, resteraient secrets, feraient connaître ce qu'on doit attendre de l'instituteur et serviraient de règle au Comité lorsqu'il aurait à s'occuper de lui.

Votre amour du bien public, votre dévouement aux intérêts de votre commune, votre sollicitude pour l'instruction du peuple, l'un de ses premiers besoins, donnent au Comité la certitude que vous répondrez à ses désirs, et que l'espérance qu'il a conçue en s'adressant à vous de recevoir d'utiles renseignements ne sera pas trompée.

Comme nous n'avons pas d'autre moyen d'avertir les Instituteurs de la réunion qui doit avoir lieu, je vous prie, Monsieur le Maire, de ne pas négliger de leur en donner avis, aussitôt cette lettre reçue.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Maire d'Amiens,
Président du Comité d'Instruction primaire de l'arrondissement d'Amiens
Henri Thierion De Chipilly.

LES GRÈS DE PICARDIE PENDANT LA PÉRIODE NÉOLITHIQUE.

Il nous faut remonter jusqu'à l'époque néolithique pour trouver le début du rôle du grès chez les peuples qui habitèrent notre sol.

Les grès tertiaires sont, encore aujourd'hui, extrêmement abondants chez nous; cependant on en a extrait longtemps des volumes incalculables. Il est hors de doute qu'en de nombreux endroits ils faisaient saillie hors du sol en masses considérables, tels de véritables rochers. Les géologues et archéologues qui se sont occupés d'études locales l'ont constaté à plusieurs reprises.

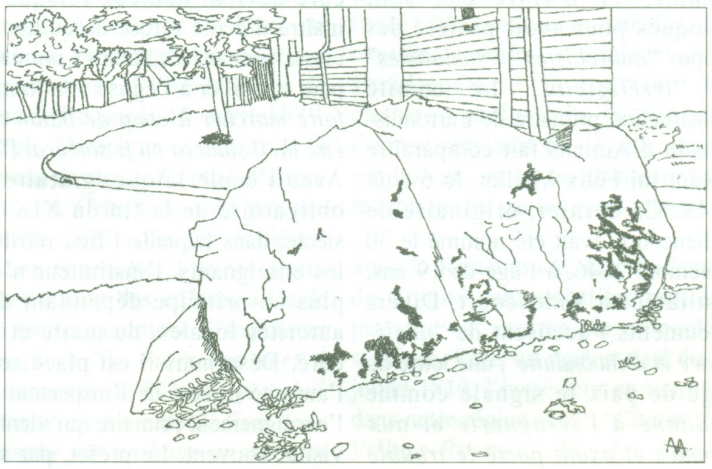
C'est ainsi que Buteux signale, " *en face de Villers-Carbonnel, vers l'ouest, d'énormes grès très durs, à peu de distance de la surface du sol* "...

..." *On exploite*, dit-il encore, *les grès et les sables d'un amas assez considérable arrivant à la surface du sol, au sud de l'ancienne voie romaine, près de Brie et entre Athie et Mesnil-Bruntel ... Au bois de Rocogne, près de Péronne, il y a d'énormes grès très durs. Il font saillie hors de terre ...* ". " *Dans les contrées où la couche d'argile est considérable, -dit le manuscrit conservé aux "Archives de la Somme", et que nous avons déjà cité, - comme dans le Santerre, à Villers-Bocage, à Flixecourt, etc ..., on trouve à la surface ou à la profondeur de deux à huit pieds, des masses informes de grès disposés sans ordre*".

Nous-mêmes sommes persuadés qu'à Molliens-au-Bois, sur les hauteurs qui bordent le territoire au sud, hauteurs où, de temps immémorial, on a extrait des grès, ceux-ci se montraient hors de terre. En effet les gressiers des derniers temps (c'est-à-dire de la première moitié du XIX^{ème} siècle), rencontraient, sous le sol arable, d'innombrables éclats de grès provenant d'un travail très ancien, du travail primitif sans doute, qui a débité et fait disparaître les roches. De plus, en cet endroit, est le lieu-dit les "*Grandes bornes*" (Chés Grand'bongnes, en picard), ce qui ajoute un grand poids à notre assertion. Nous pourrions parler ici des multiples haches polies, silex taillés, boules etc, recueillis aux "*Grandes bornes*"; mais ... n'anticipons pas.

Disons simplement que le lieu-dit voisin a nom la "*Verte borne*" (El Verd'bongne").

Les terroirs groupés en arc de cercle au nord d'Amiens (Hérissart, Mirvaux, Molliens-au-Bois, Pierregot, Rainneville, Villers-Bocage et Vignacourt) ont fourni aux hommes une énorme quantité de grès depuis la préhistoire jusqu'au XIX^{ème} siècle.



▲ *Grès à Molliens-au-Bois.*

Les hommes de l'âge de la pierre ne furent point sans essayer les qualités de nos roches siliceuses qui s'offraient ainsi à eux, comme d'elles-mêmes. Mais quels piètres outils, quelles armes insignifiantes la matière aux arêtes plus ou moins friables procurait, à côté du silex aux éclats si acérés et si résistants ! Il n'était guère possible de lui demander des pièces de choix, des pièces mêmes usuelles : c'est pourquoi nous ne retrouvons point de haches, de couteaux, de lames, de pointes en grès,

Marc HEREN, descendant d'une célèbre famille d'érudits locaux de Molliens-au-Bois, nous présente l'utilisation du grès à l'époque néolithique.



▲ *Grès à Molliens-au-Bois.*

sauf bien entendu, les objets symboliques (rares d'ailleurs) dont il sera question ultérieurement.

M. Ed. Fleury a cependant recueilli au plateau de Mons-en-Laonnais une lame de couteau en grès quartzeux, à 4 mètres de profondeur, dans la tranche du diluvium qui remplissait une énorme poche au dessus d'un banc de calcaire en exploitation.

" *Au sommet extrême de la butte de Caranda,* dit-il, *on trouve, affleurant et dépassant le sol, une couche de grès quartzeux dans lequel les préhistoriques se sont souvent taillés des outils et de belles pointes de flèches dont à chaque instant, j'ai retrouvé des spécimens en pleine station du Laonnois et du Soissonnais* ".

Signalons en outre : une hache en grès trouvée à Argœuves par M. Mancel; une autre recueillie au-dessus de Therdonne, sur le sommet du Mont Bourguillemont; " *deux petits coins hexaèdres en grès dur, de coloration jaune ochracée, dont il serait difficile d'indiquer l'usage* " trouvés à Pierrepont, (Oise).

Il est prudent de se défier de l'authenticité des outils ou armes en grès : le sol est souvent jonché d'éclats de débitage qui simulent parfaitement les formes en silex qu'on à coutume de rencontrer. L'expérience nous l'a montré maintes fois.

Boucher de Perthes relate (fouilles opérées à la Portelette, à Abbeville, de 1837 à 1838) la découverte, dans des sépultures néolithiques, d'une hache en craie et d'une autre en grès : " *leur forme,* dit-il, *n'était qu'indiquée* ". Et ailleurs : " *les haches en grès que j'ai rencontrées, soit dans le gisement celtique de la Portelette, soit dans les tourbières de la Somme, sont d'un travail si peu avancé qu'il pourrait être douteux. Une seule semble avoir été finie ; mais l'ouvrier qui l'a trouvée s'en est servie pour repasser ses outils, et la forme en est ainsi fort altérée* ".

Dans la sablière de Menchecourt, en 1840, parmi les ossements fossiles, découverte d'un autre grès très dur, haut de 11 cm, large et épais de 8 mm, à la base saillante comme la tête d'un clou ... Est-ce un coin à fendre du bois ? Est-ce le résultat d'un travail humain, d'une pétrification ou d'une empreinte ? se demande Boucher de Perthes qui, cependant, a trouvé depuis, dans un " *gisement diluvien* ", deux autres de même forme en silex. Comme on voit, c'est toujours la même incertitude qui règne.

Ainsi, et bien que le célèbre auteur déclare que les coins en grès à fendre le bois ou la pierre se rencontrent dans le diluvium, bien qu'il ait recueilli un outil authentique admirablement travaillé, nous pouvons conclure que, généralement, le grès de la Picardie n'a pas été utilisé pour couper ou trancher.

DU GRÈS A MOUDRE

Mais il est un service que notre vieille roche pouvait rendre aux néolithiques : et ceux-ci, qu'ils aient été les descendants dolichocéphales des antiques races paléolithiques ou les brachycéphales venus d'Asie (plus probablement une fusion des conquérants et des autochtones), ne tardèrent pas à s'en apercevoir.

Relativement civilisés, demi-sauvages peut-on dire, eu égard aux civilisations quaternaires qui les avaient précédés, ils connaissaient l'agriculture, la culture des fruits, la fabrication de la poterie ... Ils avaient par conséquent besoin, soit de moudre le grain pour s'en faire une sorte de pain, soit d'écraser et de pétrir la terre pour en

faire des vases. Les bancs de grès de la Picardie étaient, sous ce rapport, de merveilleuses tables dressées par la nature, et l'on peut, sans se lancer dans le domaine de la fiction, se figurer de longues théories de néolithiques assemblés autour de nos rocs, au sein de paysages étranges et grandioses, pour se livrer aux diverses occupations de leur industrie naissante.

C'est ainsi que d'innombrables blocs ou fragments de blocs devinrent, les uns des mortiers, les autres des meules, ou pilons, ou molettes, ou broyeurs. Ces derniers se fabriquaient aussi en silex, d'où les nombreuses boules parvenues jusqu'à nous. Mais les broyeurs en grès devaient être préférés aux autres, d'abord parce que cette roche pouvait en fournir de tous les volumes désirés, ensuite parce que la matière à écraser se trouvait prise sous leur grain comme une rape. Combien de ces pièces curieuses sont demeurées ? Peu sans doute. D'innombrables vandales, qui ignorent même ce nom, en ont détruit d'immenses quantités. Mais consolons nous en pensant que jamais nos musées n'auraient pu donner asile à la prodigieuse collection de ces outils rudimentaires.

Quelques échantillons nous permettent de juger des us et coutumes de nos lointains ancêtres : puisse cela nous suffire !

Boucher de Perthes cite plusieurs boules en silex et en grès trouvées par lui dans ses fouilles : " *on en rencontre de toutes les grosseurs, depuis celle de la tête d'un enfant jusqu'à celle d'une noix; mais les plus communes ont la dimension d'une pomme moyenne* ". En les examinant de près, on reconnaît qu'elles ont été obtenues en dégrossissant un morceau de grès, puis en les " *piquant* " à l'aide d'un percuteur en silex, puis enfin en les frottant pour les user ; aussi présentent-elles plusieurs facettes et ne sont elles pas rigoureusement sphériques, ce qui permet de les distinguer des boulets de canon du Moyen-Age.

Evidemment, les broyeurs n'affectaient pas la seule forme sphérique; il en est qui sont de simples fragments de grès dont une face unique porte des traces de polissage; quelques sépultures en recèlent. Boucher de Perthes cite deux exemplaires recueillis dans les fouilles faites vers la porte d'Hocquet (Abbeville), en 1839. M. Ed. Fleury parle de deux fragments de grès dur recueillis dans le cimetière de la pierre polie de Chassemy (Aisne); ils ont dû servir à broyer les graines, dit-il.

Le musée de Picardie renferme un moulin à blé néolithique : c'est un grès dont la face supérieure a été rendue concave par l'usage. Après avoir été poussé en bas d'un rideau par les cultivateurs qu'il gênait, il fut recueilli au bout du marais de Longeau par M. Normand, qui l'offrit au musée.

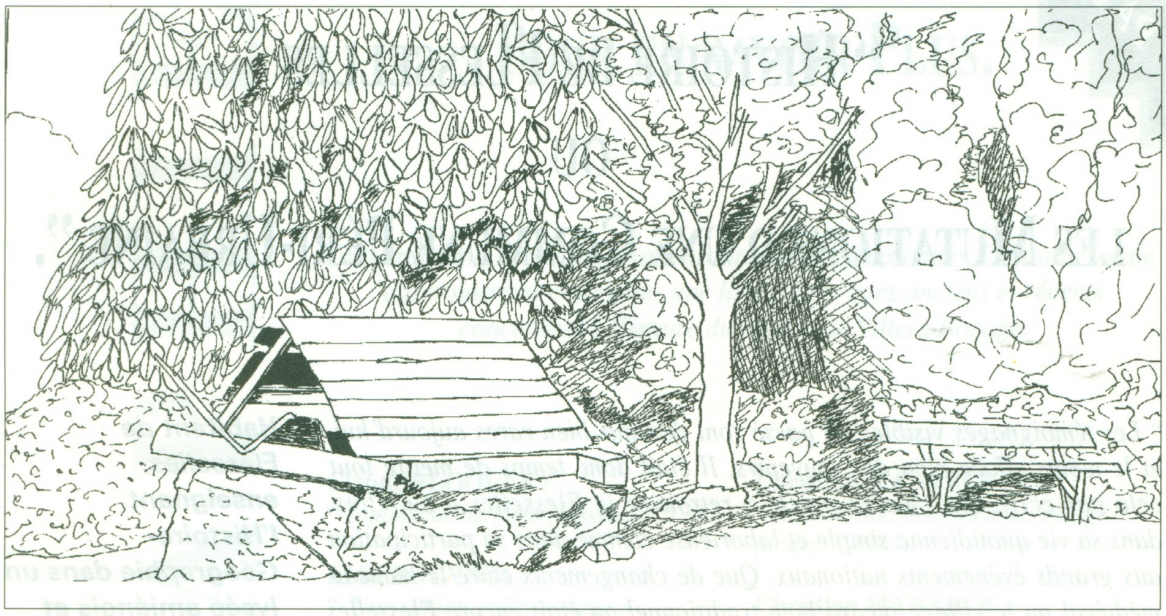
DES POLISSOIRS EN GRÈS

Mais il est un autre usage du grès, usage qui produisit ces merveilleuses pièces, caractéristiques de toute une période, nous voulons parler des haches et autres objets polis.

Les grès qui servirent à la confection de ces haches sont nommés polissoirs. Nous les diviserons en deux catégories : les polissoirs mobiles (on pourrait dire actifs) ou à main, de petit volume, que les préhistoriques frottaient sur les haches; les polissoirs fixes (on pourrait dire passifs), de volume souvent considérable et sur lesquels étaient frottés les haches et autres choses à polir.

Les polissoirs mobiles ont été rencontrés un peu partout en Picardie.

Il a été recueilli à Molliens au bois, en août 1906, un disque irrégulier en grès obtenu par un piquage grossier suivi d'un frottement prolongé qui a poli une de ses faces et le pourtour. Nous croyons que ce disque est un polissoir mobile plutôt qu'un broyeur. Sur ce même terroir, il a été trouvé aussi, non loin du lieu-dit " *les grandes bornes* ", un petit bloc de grès portant des stries étroites vraisemblablement intentionnelles, produites par un frottement répété : on a dû affiler sur ce polissoir de menus objets, voire de l'os. Toujours à Molliens nous avons aussi découvert au lieu-dit " *la fosse à caux* " un autre



▲ *Puits à Molliens-au-Bois.*

petit polissoir en grès dur, de forme oblongue, mesurant 25 cm dans sa longueur et 14 cm dans sa plus grande largeur, pesant 4 kg 200, partagé en deux parties symétriques par une profonde rainure, ce qui lui donne exactement l'aspect d'un pain tracé. Ce grès évidemment, ne servait qu'à polir la tranche des haches. Quelques membres de la Société des Antiquaires de Picardie l'ont baptisé " *polissoir de poche* " étant donné ses dimensions restreintes. Cette spirituelle appellation est peut-être très juste : nous sommes tentés de croire à un polissoir qui suivait les néolithiques dans leurs pérégrinations. En effet, particularité qu'on n'a pas signalée, un sillon embryonnaire, qui se dessine le long de la face opposée à la rainure, peut très bien avoir été produit par ou pour une ligature faisant le tour du grès et destinée à le transporter; supposition très vraisemblable qui ferait de ce polissoir une pièce aussi rare qu'intéressante. Il existe ailleurs des roches toutes semblables, il est certain que des polissoirs ont dû être importés dans notre province.

Extraits choisis par **Marc HÉREN.**
d'après ***Ernest HÉREN*** *"Histoire du grès et de la gresserie en Picardie"*.
Tome XXXVI de la Société des Antiquaires de Picardie, 1910.

VIENT DE PARAITRE

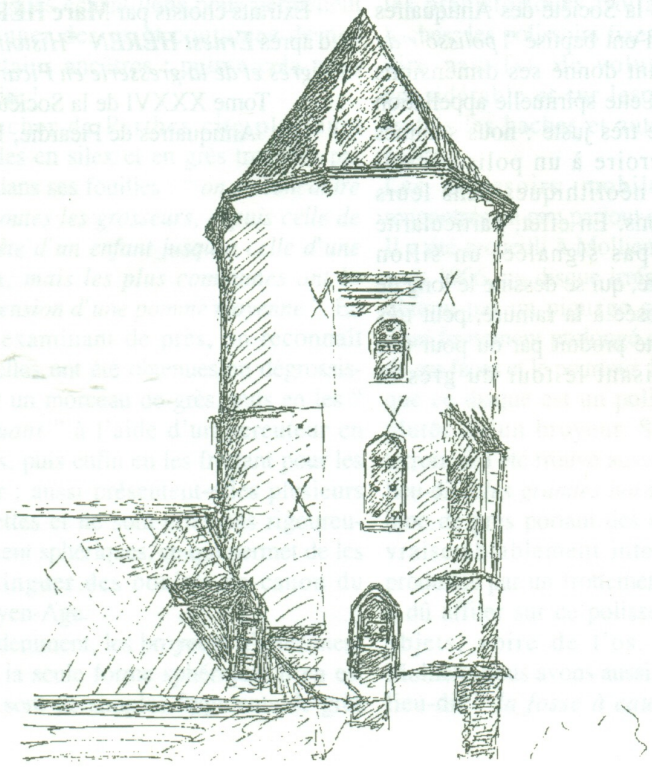
" HISTOIRE DE FLESSELLES OU LES MUTATIONS D'UNE COMMUNE PÉRI-URBAINE ".

" Les témoignages visibles du passé sont devenus bien rares aujourd'hui, et le temps efface bien des souvenirs. Il était donc temps de mettre tout cela par écrit, que chacun puisse y retrouver le Flesselles d'autrefois, dans sa vie quotidienne simple et laborieuse comme dans sa participation aux grands événements nationaux. Que de changements entre le hameau médiéval ou le village picard bien traditionnel qu'était encore Flesselles en 1830 et la commune telle qu'elle est aujourd'hui ! Que de transformations depuis le temps où Corot se plaisait à en fixer sur ses toiles, de son fameux pinceau de paysagiste, les rues et les places ! ".

Extrait de l'introduction.

320 pages, 160 illustrations, format 18 X 26 avec jaquette en couleurs réalisée par le Crédit Agricole de la Somme. **Prix 190,00 F.**

Habitant de Flesselles, enseignant l'Histoire-Géographie dans un lycée amiénois et œuvrant au sein de notre association, Bernard BINOIST vient de publier une intéressante monographie sur l'Histoire du village le plus peuplé du canton de Villers-Bocage. Cet ouvrage, fruit de longues recherches menées à travers les archives avec rigueur et minutie, enrichit notre connaissance du Pays des Coudriers.



Château de Flesselles
Janvier 1989.
Dessin de Nathalie Benoît.

BIBLIOGRAPHIE

POUR EN SAVOIR PLUS.

Cette rubrique bibliographique s'adresse aux passionnés d'histoire locale qui trouveront ci-dessous une liste d'ouvrages anciens et récents concernant l'Histoire du canton de Villers-Bocage.

Claude BLOQUET :
" *Toponymie de Pont-Noyelles* ", 1980.

Abbé BOUVIER :
" *Une station préhistorique à Bertangles* "
in Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1909.

Anne CAGE :
" *Dictionnaire des noms de famille de St. Gratien (1696-1932)* ", 1986.

René DEBRIE :
" *Répertoire des noms de famille du canton de Villers-Bocage* ", 1971.

Ernest HEREN :
" *Histoire des grès et de la gresserie en Picardie* ". in Mémoire de la Société des Antiquaires de Picardie, 1912.

Marie-Louise HEREN :
" *Folklore picard de Molliens-au-Bois* ". 1966.

Léopold HODENT :
" *Etude sur les voies de communication du canton de Villers-Bocage* ", 1897 (manuscrit).

Martine JISBA :
" *Le Château de Bertangles* " in Terre Picarde n° 18, 1987.

Charles-Edmond LENGLET :
" *Fréchencourt, chronique d'un village picard* ". 1988.

Christian MANABLE :
" *Rainneville, histoire d'un village picard* ", 1984.

Christian MANABLE :
" *La Révolution Tranquille, le canton de Villers-Bocage pendant la Révolution française (1789-1799)* ", 1988.

Emile PONCHE :
" *La bataille de Pont-Noyelles, récits et souvenirs (1870-1899)* ", 1899.

Claude VAQUEZ :
" *Talmas au fil du temps* ", 1989.

(à suivre...)